

Le Moniteur Acadien

ORGANE DES POPULATIONS FRANÇAISES DES PROVINCES MARITIMES.

NOTRE RELIGION. NOTRE LANGUE ET NOS COUTUMES.

JOURNAL HEBDOMADAIRE]

Shédiac, N. B., 31 Jeudi, Août 1905.

VOL. XXXIX.—No. 9

ADRESSES D'AFFAIRES

Dr J. A. LEGER
SHÉDIAC, N. B.

Bureau bâtime entre l'hôtel Weldon et la pharmacie Lawton.
Résidence au coin de la rue Ste-Anne et de la grande rue.

Dr L. J. Belliveau
SHÉDIAC, N. B.

Bureau—Bâtisse de brique, Grand'Rue.
Résidence—A sa maison, porte voisine de la maison O. M. Melanson, Grand'Rue—où on le trouvera la nuit.

Dr E. T. Gaudet
MÉDECIN-CHIRURGIEN

ST-JOSEPH—MEMRAMCOOK

Les maladies des yeux et des oreilles seront traitées comme auparavant.

Dr T. J. Bourque
MÉDECIN ET CHIRURGIEN

RICHIBOUCTOU, N. B.

Consultation à toute heure du jour et de la nuit

Dr F. A. Richard

Médecin du Collège de Médecine de l'Université McGill, Montréal

ST-LOUIS, KENT, N. B.

Consultation à toute heure.
1er août 1905—ac

Dr L. Eric Robidoux
MÉDECIN ET CHIRURGIEN

Bureau et résidence; Hôtel de M. Jacques

ROGERSVILLE, N. B.

Consultation à toute heure du jour et de la nuit.

Dr MARIE J. de OLLOUQI,

Rue Highfield, coin de la rue Fleet,

MONCTON, N. B.

CONSULTATION A TOUTE HEURE.

25 janvier 1904. 12

W. A. Russell,

AVOCAT, AGENT D'ASSURANCE,

COLLECTEUR, ETC.,

SHÉDIAC, N. B.

On collecte les comptes avec expédition et on exécute toute instruction avec ponctualité.

J. H. McFadzen,

AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC, ETC.,

Bureau: Deuxième étage du Bloc-Comeau,

SHÉDIAC, N. B.

S'occupe de perception de comptes et de toutes affaires de loi. 25 nov. 1903. 12

McInerney & Robidoux,

AVOCATS, SOLICITEURS, NOTAIRES PUBLICS, ETC.

RICHIBOUCTOU, N. B.

Argent à prêter sur hypothèque.

G. V. McINERNEY. FRED. J. ROUIDOUX

McQuarrie & Arsenaull,

VOCATS, NOTAIRES PUBLICS, ETC.,

Summerside, - - - I. P. E.

Argent à Prêter

MEL McQUARRIE | AUBIN E. ARSENAULT

George L. Harris

AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC, ETC.,

BUREAU: BÂTISSSE SUMNER, GRAND'RUE,

MONCTON, N. B.

10 fév. 04.

Le Liniment de Minard soulage la névralgie.



Revd Ph. L. BELLIVEAU

L'Emigration

Discours prononcé par M. le curé Ph. L. Belliveau, de Grand-Digue.

M. le Président, chers compatriotes,

A la vue de la superbe campagne qui se déroule sous nos regards, à la vue de cette foule animée prenant ses ébats sur cette plage ravissante de Caraquet, à la vue de cette multitude de compatriotes débordants de joie et de bonheur, réjouis sur les traits de leurs visages les sentiments qui les animent en ce jour glorieux, je sens mon cœur ému dans ses fibres les plus intimes. Je me sens la joie de vivre et de pouvoir contempler à mon aise ce spectacle inoubliable. Si j'avais ma liberté, Mesdames et Messieurs, je voudrais accorder ma lyre au mugissement des vagues qui déferlent là-bas sur vos falaises enchantées, au murmure de vos pins altiers, au gazouillement des oiseaux se dérobant sous la ramure—aux échos surtout de ce patriotisme qui flotte ici partout dans l'air ambiant, qui anime toutes les poitrines, que nous respirons à pleins poumons—et me laissant balancer sur ce flot harmonieux je voudrais, à son unisson, vous chanter la "Patrie" dans ses malheurs et dans ses gloires. Mais, voici, je n'ai pas ma liberté, grâce aux machinations de notre digne président. Malgré la beauté de cette nature, malgré le mouvement que nous contemplons, malgré cette foule qui se presse autour de cette tribune, savez vous, Mesdames et Messieurs, ce qu'a fait le comité d'organisation de notre Congrès Acadien?—il m'a invité à prêcher dans le désert. Je dois parler d'émigration—avec la certitude que ceux à qui je m'adresse ne sont pas ici pour m'entendre, et la quasi certitude que ceux qui ont le dessein d'émigrer sont ici pour ne pas m'entendre. Une seule consolation me reste. En comparant le sublime au ridicule je me rappelle que S. Jean Baptiste a lui aussi, prêché dans le désert, et il n'est pas encore avéré que sa mission ait été tout-à-fait inutile. Mais il était prophète et je ne le suis guère, il était saint et je le suis moins encore, il était couvert d'une peau de brebis, je n'en ai pas à ma disposition, et se nourrissait de miel sauvage et je trouve cette friandise difficile à procurer aux tables de rafraichissements.

Allons y, quand même, de notre bonne volonté, et tâchons de dire de l'émigration, dans le temps qui nous est alloué, tout le mal que nous en pensons.

D'abord en principe, et pour couper au plus court, je condamne l'émigration. Un peuple, nombreux, n'ayant à sa disposition qu'un territoire restreint, peut quelquefois laisser émigrer un bon nombre de ses sujets sans affaiblir notable-

ment son organisation nationale, comme un peuple prospère peut envoyer à l'étranger le surplus de sa richesse sans dommage appréciable, mais pour nous, Acadiens, qui ne faisons que relever la tête après 150 ans de perécution et d'oubli, l'émigration des nôtres est une plaie qui ronge les parties vitales de notre organisation, qui ralentit notre marche vers le progrès et qui, si elle n'est diminuée, finirait par faire évanouir tous nos rêves de grandeur et de prospérité.

Je ne tiens pas à passer pour un pessimiste, car je donne plutôt dans le dé fait contraire, mais je crains que la population française des provinces maritimes n'augmente pas sensiblement tant que les nôtres garderont la malheureuse habitude d'aller habiter la République voisine. Au dernier recensement nous étions 139,000; au recensement précédent, s'il eût été mieux fait, nous aurions été près de 139,000, au prochain recensement je crains que nous soyons encore dans les environs de 140,000. Pourquoi ce phénomène? Nous accusons pourtant, tous les ans, une augmentation naturelle qui fait le plus grand honneur à la moralité de notre peuple, mais, voilà, notre excédant de naissances sur les décès est supprimé, anéanti, par le départ d'un nombre à peu près égal des nôtres pour les Etats-Unis, et nous restons stationnaires.

Les nationalités qui nous entourent envient pourtant notre légère augmentation et sont obligées d'avouer que les Français du Dominion, tant Canadiens qu'Acadiens, ont été à peu près les seuls à augmenter en nombre entre 1891 et 1901.

Ce compliment nous réjouit, mais il ne faut pas nous endormir dans une fausse sécurité, et sachons que sans l'émigration nous aurions dû augmenter deux ou trois fois plus. Les Anglais, eux, ont beau se croiser les bras, ils restent toujours la majorité, grâce à l'immigration étrangère, qu'ils dirigent dans leur intérêt d'abord et dans celui du Canada ensuite. Mais les minorités, qui n'attendent aucun secours du dehors, ont non seulement le droit mais l'obligation d'augmenter leur nombre si elles veulent garder leur place au soleil, et le seul moyen connu c'est de rester au pays. Le reste nous viendra par surcroît. C'est, à mon sens, la seule guerre légitime de nos jours. Il est défendu d'y tuer, et les plus belles victoires s'y gagnent dans poudre ni canon, sans éclat et sans carnage. C'est l'invasion pacifique d'un pays, qui tombe absolument en dehors de la juridiction du tribunal d'arbitrage de "La Haye."

Ah! mes chers compatriotes, si vous sondiez la grande douleur de la Patrie lorsqu'elle voit s'éloigner ses enfants! Ce sont ses défenseurs qui s'en vont, ses défricheurs, ses ouvriers, les artisans de sa grandeur et de sa prospérité qui vont donner à l'étranger la force de leurs bras, la somme de leur intelligence, et, le dirai-je, jusqu'au sang de leur cœur, car beaucoup y laissent leur santé et leur vie.

Jusqu'ici j'ai parlé de l'émigration au point de vue des intérêts de la patrie qui en souffrent — disons en maintenant un mot au point de vue individuel. Sont ils plus riches ou plus heureux ces chers émigrés? J'ai parcouru, à plusieurs reprises, les centres de la Nouvelle Angleterre où les Acadiens sont surtout

groupés, et l'impression que j'en ai rapportée, c'est que ce travail constant et ardu donne à ces grandes corporations, qui sont des choses sans entrailles et sans âme, exigeant un labeur continu de 7 hrs. du matin jusqu'à 6 hrs. du soir, apporte le pain quotidien et rien de plus. A part quelques rares exceptions il n'apporte ni la richesse ni le vrai bonheur. L'Acadien se souvient—et tous les jours il pense à sa chère Acadie qu'il voudrait revoir: Il était parti avec l'intention de revenir et il n'en a jamais été capable. J'en ai vu pleurer à chaudes larmes en me disant: J'aurais si bien voulu retourner m'établir au pays de mes pères, mais à quoi bon y songer? Il y a 10, 12, 20 ans que je suis ici et je ne suis pas plus avancé. Jamais je n'aurai l'argent nécessaire pour m'acheter une terre là bas. Sont-ils plus français et plus catholiques? Si où ils sont groupés ensemble, où ils ont une église, une école et des associations françaises il y a de l'espoir et pour la langue et pour la foi, mais, mesdames et messieurs, quel est le sort de ceux qui n'ont pas les mêmes avantages? Il ne faut pas nous imaginer que tous nos Acadiens sont à New Bedford, à Fitchburg, à Lynn et à Waltham. Il y en a un grand nombre de perdus dans ce vaste pays, au milieu de cette immense population, et quand je dis perdus je veux dire isolés d'abord, mais souvent aussi perdus en réalité à la langue française, perdus aux pratiques religieuses, perdus aux lois de la morale et de l'honneur, et dans certains cas, surtout dans le cas de mariage avec protestants, perdus à la foi catholique, eux et leurs familles. Je parle ici avec connaissance de cause. J'en ai de tristes exemples en ce moment à la mémoire de ces pauvres jeunes gens pourtant bien élevés, de ces jeunes filles candides qui sont tombés dans le premier piège tendu à leur simplicité et qui sont aujourd'hui dans la voie de la perdition.

Ce n'est pas un sermon que je prétends faire ici, mais je me permettrai quand même de crier, de toute la force de mes poumons, à tous les pères et mères de famille de l'Acadie ce que je répète sans cesse à mes propres paroissiens: gardez vos jeunes gens, surtout vos jeunes filles chez vous.

Comme je le disais il y a un instant, on se berce toujours de l'espoir du retour, et il s'effectue, en effet, dans certains cas assez rares. Mais, en général, quel triste retour! Le père rachète le vieux domaine familial, ou s'établit sur une autre ferme. Mais les jeunes gens, accoutumés à la vie de l'usine, dédaignent les travaux des champs et préfèrent se promener et continuer ces habitudes d'intempérance ou autres contractées là bas. Les jeunes filles, qui ont goûté au byx et aux distractions de la ville, ont perdu le goût des soins du ménage, s'ennuient et veulent s'amuser. Elles étaient habituées à se promener dans le reflet de la lumière électrique et veulent à tout prix continuer de se promener au clair de la lune, quoiqu'une d'elles se soit permise un soir de parler d'elle avec mépris et l'ait traitée de planète ridicule comparée à la lune de Boston.

On a perdu aussi le sentiment patriotique. Ce n'est plus l'Assomption qu'on désire célébrer, c'est le 4 juillet, la fête de l'indépendance américaine. Dans un endroit, que je ne nommerai pas, toutes

Banque de Montréal

Etablie en 1817

Capital, \$14,000,000

Fonds de réserve, \$10,000,000

Bureau principal, Montréal

Succursale à Shédiac, N. B.,

Où l'on transige toute espèce d'affaires de banque.

DÉPARTEMENT DE BANQUE D'ÉPARGNES—Intérêt aux taux courants sur les dépôts de \$1.00 en montant.

Les affaires par la maille sont expédiées avec soin et promptitude.

E. G. COOMBS, - Gérant,

Shédiac, N. B.

les jeunes gens des Etats en vacances au pays natal avaient l'habitude de ce jour-là, d'avoir un bal en plein air sur une plate forme érigée pour la circonstance dans un petit bocage des environs. Je les surpris un jour mais n'osai trop m'approcher car ils s'étaient munis d'un maître de bal portant à l'épaule un formidable mousquet, leur dernier traité d'histoire leur ayant appris qu'il y avait encore au Canada des Hurons et des Iroquois prêts à fondre sur les "Américains". Le teint de ces jeunes filles a perdu sa fraîcheur, il est vrai, dans ces usines malsaines, mais leurs toilettes voyantes captivent assez souvent l'attention de nos braves garçons de la campagne. Si l'un d'eux me consulte sur son choix je lui conseillerai en général de marier une bonne jeune fille qui n'a jamais vu les Etats-Unis, et dont la manufacture n'a pas miné la constitution. J'ai le plus grand respect pour la jeune fille restée au pays, qui a conservé sa santé et sa fraîcheur tout en se perfectionnant dans les soins du ménage, et je suis convaincu, qu'en général, elle fera une femme plus forte, plus robuste, et partant, une meilleure mère de famille. Que nos "Américaines" en fassent leur deuil.

Quel serait maintenant le moyen de garder au pays la fleur de notre jeunesse? Le premier moyen serait la colonisation, le second serait la colonisation, le troisième serait encore la colonisation. Serait il efficace, étant donné les conditions difficiles où elle languit, grâce à nos go ivernants, et l'éta: d'esprit actuel de notre population? Pour ma part j'en doute, mais je ne veux pas empiéter sur ce sujet, vu que mon ami Mgr Richard, dont la compétence en la matière est reconnue de tous, vient d'épuiser le sujet. Il resterait bien l'industrie, la manufacture, si nous en possédions en nombre suffisant, car avec des conditions à peu près égales les nôtres préféreraient rester au pays natal. Il y a déjà eu une diminution notable d'émigration depuis quelques années, au moins dans la partie sud du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse. Sydney, Amherst et Moncton, pour ne parler que de ces trois vi les, emploient aujourd'hui une foule de jeunes Acadiens et Acadiennes qui sans cela auraient émigré aux Etats-Unis. Dans tous les cas, sous le rapport de l'encouragement donné à la colonisation et à l'industrie, je déclare en

(Suite à la 4e Page)

Passage à bas prix Shédiac à Vancouver, Victoria, B. C., Seattle, Wash. Portland, Ore., et retour \$84.55 Première Classe.

Pompes Funèbres. James Muiridge, Shédiac, N. B. ENTREPRENEUR DE POMPES FUNÈBRES.

Rouets à vendre. Le soussigné a l'honneur d'annoncer aux femmes de ménage qu'il a de bons rouets à vendre, et que toute commande sera promptement remplie.

Vente à sacrifice! Pour faire place aux Modes d'Automne et d'hiver, qui nous arriveront dans quelques semaines, nous vendons maintenant A MOITIÉ PRIX et même au-dessous, tous nos

Chapeaux et Coiffures d'été ainsi que toutes nos Nouveautés, Modes et Articles de toilette.

C'est donc une chance exceptionnelle pour les Dames de se procurer une nouvelle toilette de première classe à UN PRIX INSIGNIFIANT. Profitez-en et hâtez-vous de venir chez

Chez Madame Doiron Bloc Comeau, Shédiac.

ZOEL M. LEGER, Opticien et Bijoutier, Moncton.

Notre M. A. H. Melanson ayant fait un cours spécial complet d'optique, est en mesure de donner la plus entière satisfaction à ceux qui ont besoin de lunettes appropriées à leurs yeux.

Stray cattle Three one year old Heifers—two being red and white and the other black and white—have been impounded and unless the same be previously claimed and expenses paid, the said three Heifers will be sold by public auction on SATURDAY, THE 10TH DAY OF SEPTEMBER 1905, at ten o'clock in the forenoon.

On Demande Deux bons fils pour venir avec moi à St-Jean, vers le 26 août comme cuisinier et fille de service.

CHARLES GOSSELIN Horlogier-Bijoutier - - - - - Bouctouche Réparations de Montres, Horloges, Bijouteries, etc. Ouvrages garantis. Prix modérés. Commandes par la maille promptement exécutées. Montres Suisses et Américaines, Anneaux de mariage, etc. - - - - - 10-705-1111.

Aux trappeurs Les soussignés achètent au plus haut prix et acceptant toute espèce de peaux de pelletterie - peaux d'ours, peaux de renards, peaux de loup, peaux de vison, peaux de loutre, peaux de martre, peaux de castor, etc., etc. Les chasseurs et les trappeurs trouveront leur avantage à nous voir ou à nous écrire avant de disposer de leurs peaux.

LE MONITEUR ACADIEN Organe des populations françaises des provinces maritimes Parait le jeudi de chaque semaine Abonnement Un an, \$1.00; 6 mois, 50c. Payable d'avance On exige \$1.25 par an quand il n'est payé qu'à la fin de l'année

LE MONITEUR ACADIEN SHÉDIAC, 31 AOUT 1905

Son Excellence Mgr Sbarretti.

De Rogersville, Mgr le Délégué Apostolique s'est rendu à Sainte-Anne de Church Point, Baie Sainte-Marie, où, hier, avait lieu la bénédiction de la nouvelle église paroissiale. Son Excellence sera à Halifax dimanche, et descendra, lundi, à Memramcook pour y visiter l'Université du Collège Saint-Joseph, la plus ancienne maison française en Acadie.

Cet acte de bienveillance de l'illustre représentant du Souverain Pontife, daignant visiter nos paroisses, remplira nos populations de reconnaissance. Bienvenue à l'auguste ambassadeur du Saint-Siège!

Visite pastorale

Sa Grandeur Mgr Casey arrivera, lundi après-midi, à Shédiac, pour y donner la confirmation mariale.

Le Délégué Apostolique acclamé à Rogersville

IMPOSANTES DÉMONSTRATIONS

Samedi, le 26, à une heure précise, la foule immense qui s'était assemblée à la gare de Rogersville, pour l'arrivée du train "Océan Limité," avait le bonheur et l'insigne honneur de saluer son Excellence Mgr Sbarretti, délégué apostolique au Canada. Mgr Sbarretti, accompagné des RR. PP. Trappistes, Eudistes et autres, furent les premiers à souhaiter la bienvenue à Son Excellence. Puis on se mit en procession. En tête marchèrent les membres des sociétés de C. M. B. A. et des Artisans Canadiens-Français, puis un long défilé de petits garçons portant des drapeaux et des bannières, de petites filles en voile blanc portant des corbeilles de fleurs; puis enfin Son Excellence accompagnée de trois prêtres et d'un grand nombre de religieux et de prêtres. Au son des cloches, cette longue procession avançait solennellement vers l'église. La foule, qui encombre les rues, de la gare au presbytère, s'agenouille pour recevoir la bénédiction du Saint Père. En face et à l'entrée du presbytère on voit de magnifiques arcs de triomphe, des inscriptions et des milliers de drapeaux qui flottent gaiement de tout côté.

Réception au presbytère par Mgr Sbarretti, évêque de Saint-Jean. A deux heures, bénédiction particulière et individuelle de la foule, sous la galerie du presbytère, c'est là qu'on a pu constater l'amour tendre et paternel que Son Excellence a pour tous, mais surtout pour les petits enfants. Elle les bénit, les caresse et les console lorsqu'ils pleurent, et encourage leurs bonnes mères à la patience et à la charité. Le lendemain, dimanche, à 8 heures, messe du délégué, Mgr Sbarretti; à 10 heures, messe pontificale célébrée par Mgr Sbarretti, M. F. Richard, qui pour la première fois apparaissait devant ses paroissiens revêtu des insignes de la Prélature Romaine. Les diacre et sous-diacre étaient les RR. PP. A. D. Cormier, C. S. C., procureur de l'Université de Saint-Joseph, Memramcook, et Comeau, curé de Saint-Hilaire, Madawaska.

Nous désireux, pour ceux qui n'assistaient pas, pouvoir reproduire en entier le sermon du distingué prédicateur, Mgr Sbarretti, grand vicaire de Mgr Barry et curé de Saint-Basile, Madawaska. "En voyant, dit-il, le représentant du Saint Père entrer dans votre paroisse au son des voix qui l'acclamaient et répétaient toujours le même cri de reconnaissance: "vive Pie X", je me suis

reporté à l'entrée du descendant de David dans Jérusalem: "Hosanna filio David: Benedictus qui venit in nomine Domini".

Pourquoi Jésus entra-t-il dans Jérusalem pour bénir. C'est dans le même but, mes frères, que le Pape, chef de l'Eglise et représentant du Christ, visite, dans la personne de son envoyé, les brebis de son troupeau. Puis il félicite Mgr Richard et ses paroissiens de l'insigne honneur de cette visite, et aussi du privilège inappréciable de posséder au milieu d'eux quatre congrégations religieuses. Les RR. Eudistes qui sacrifient leur vie au bien des âmes du diocèse et des environs; les Filles de Jésus qui se vouent corps et âmes à l'instruction et à l'éducation de la jeunesse; puis enfin ces bons Pères Trappistes et ces bonnes Trappistines qui servent d'exemple à nos jeunes gens et à nos jeunes filles. Ah! chère jeunesse, dit-il, restez chez vous! restez avec vos vieux parents, et ne croyez pas vous déshonorer en prenant part avec eux aux travaux des champs. Vous n'êtes pas plus que ces saints Religieux qui appartiennent pour la plupart aux familles les plus distinguées de France, et qui cependant n'ont pas honte de faire les travaux les plus humbles, pourvu que ce soit la volonté de Dieu, manifestée par les ordres de leurs supérieurs. ... Puis il termina en demandant, pour tous, la bénédiction de Dieu et de son représentant. Vers les deux heures, dimanche après-midi, Son Excellence se fit un plaisir de visiter les communautés religieuses de la paroisse; inutile d'ajouter qu'il fut accueilli comme un véritable père. - A quatre heures, lecture des adresses et discours:

ADRESSE DES PAROISSIENS

A SON EXCELLENCE MONSIEUR DONAT SBARRETTI, Archevêque titulaire d'Éphèse, délégué apostolique au Canada.

Excelsence, Chargé d'interpréter les sentiments des habitants de Rogersville, en ce jour où votre paroisse acclame votre arrivée parmi nous, je ne saurais vous exprimer l'émotion que je ressens, cette émotion faite de joie, de reconnaissance et de respect, est partagée par tous mes paroissiens et compatriotes dont je ne suis au près de votre personne que l'humble dévoué. Car, Excellence, vous représentez, pour nous fils de l'Eglise Catholique, ce qu'il y a de plus auguste, de plus vénérable, de plus sacré en ce monde, le Vicaire de Jésus Christ, l'immortel Pie X, glorieusement assis sur la chaire de Saint Pierre.

Il y a un an, nos compatriotes Acadiens de l'Île du Prince Édouard, de Tracadie, Caraquet, Bathurst, Campbellton, après les catholiques Irlandais et Écossais des provinces maritimes, vous exprimaient le bonheur qu'ils avaient éprouvé à saluer parmi eux un représentant du Saint-Siège. A cette occasion, après avoir rappelé à Votre Excellence le douloureux martyre de l'Acadie Française, ils vous disaient l'inaltérable et invincible amour que nous avons gardé à travers l'exil, la persécution, le sang et la mort, à Jésus Christ et à la Sainte Église, mais cette foi, plus ardente que jamais trouvée par vous sur d'autres plages acadiennes, cet amour du Pape qui est pour nous le premier amour après celui de Dieu, ce respect du prêtre et de nos traditions catholiques et françaises, toutes ces choses, vous les trouverez chez nous comme partout d'ailleurs où vous irez dans notre chère Acadie. Car nous aussi, suivant l'expression du poète: "Nous avons conservé le brillant héritage légué par nos aïeux pur de tout alliage, sans jamais rien laisser aux ronces du chemin."

Fondée sur la pauvreté et la croix qui est le sceau par excellence des œuvres de Dieu, notre paroisse, à ses débuts, a connu des jours d'épreuves. Ici où votre Excellence découvre aujourd'hui des routes et de riants villages, signes indiscutables de vie et de fécondité, ce n'était, il y a trente ans, que la forêt primitive. Quelques familles disséminées ça et là, le long de la ligne du chemin de fer que le gouvernement canadien construisait alors, formaient la seule population de ces parages. Elles étaient bien délaissées dans leur dénuement, ces pauvres familles, quand leur fut envoyé celui qui a été pour nous l'ange de la Providence de Dieu. Car je ne puis taire ici un nom qui est sur toutes les lèvres et dans tous les cœurs, le nom de notre vénéré et bien aimé Pasteur, Monseigneur Richard.

Au milieu des difficultés qui eussent découragé les plus vaillants et les plus forts, nous l'avons vu, depuis plus de vingt-cinq ans, reculer devant aucun sacrifice pour nous prouver son dévouement et sa charité. Aussi bien, sous sa généreuse impul-

sion nous avons vu au sein de la forêt surgir notre belle et grande paroisse avec une rapidité qui tient du prodige. C'est pourquoi, Excellence, quand vous aurez l'occasion d'entretenir le Saint Père de ses pauvres enfants d'Acadie, dites-lui à ce Père vénéré de nos cœurs, que nous le remercions d'avoir élevé au honneur de la Prélature Romaine celui que nous aimons tant, celui dont nous sommes si fiers, car il est l'une des gloires les plus pures de notre nationalité.

Autour de vous, Excellence, se trouvent aujourd'hui les représentants de plusieurs communautés religieuses. Ce sont, avec les Pères Trappistes et les Pères Eudistes, les Religieuses Trappistines et les Filles de Jésus, chassées de leur pays par des hommes qui ne sont pas la France que nous aimons toujours - cette France patrie d'esprit chevaleeresque et de générosité chrétienne, nous les avons accueillis comme des proscrits de Jésus-Christ, les bras et le cœur ouverts. Ils sont chez nous; ils sont chez eux, et nous les garderons pour qu'ils soient pour nous et nos familles une source de bénédictions célestes.

Avant de terminer, Excellence, permettez à l'humble interprète de tout un pieu quelques réflexions. Merci, mille fois merci pour votre gracieuse et paternelle visite. Si les mots nous manquent pour exprimer notre gratitude, nos cœurs, plus éloquents que nos lèvres, vous disent assez combien nous vous aimons et vénérons. En retour, sur nous, sur les nôtres, sur notre paroisse et sur toutes les paroisses acadiennes moins favorisées que nous, faites tomber la bénédiction du vicaire de Jésus Christ. Ah! ce Père, que d'autres blasphément, que des enfants prodiges oublient et méconnaissent, nous, pauvres Acadiens, nous envoyons par vous l'expression de notre amour plus fort que la mort, avec le serment d'être toujours fidèles à notre Dieu, à notre baptême, à la foi dont nos pères furent les confesseurs et les martyrs.

LES PAROISSIENS DE ROGERSVILLE. ADRESSE DES SOCIÉTÉS

A SON EXCELLENCE MONSIEUR DONAT SBARRETTI, Archevêque titulaire d'Éphèse, Délégué apostolique au Canada. Excellence, Permettez à deux sociétés sœurs, l'Association de Bienfaisance Catholique Mutuelle, et la Société des Artisans Canadiens Français, de venir, la main dans la main, offrir à Votre Excellence la bienvenue dans notre paroisse, et de déposer à ses pieds nos hommages respectueux et nos sentiments d'affection filiale pour vous, Excellence, et pour Celui que vous représentez si dignement, notre Saint Père le Pape, le bon Pie X.

Puisque l'Église a approuvé nos sociétés, il est de notre devoir de nous rendre dignes de la confiance dont elle nous honore, et de remplir les devoirs de bons catholiques, tel que nos constitutions nous l'ordonnent. C'est ce que nous promettons à Votre Excellence de faire, Dieu aidant, aussi parfaitement que possible. Notre organisation, dans cette paroisse, n'est pas ancienne; cependant nous sommes heureux d'informer Votre Excellence que nous ne sommes pas seulement frères de nom, mais de fait: que nous aimons, avec toute la naïveté de l'enfant, l'Église, tous ses pasteurs, mais surtout celui qui en est le chef visible, le Pape, Docteur infaillible, Père de tous les fidèles, l'illustre Pie X, qui règne si glorieusement sur le trône de Saint Pierre.

Nous sommes attristés de le voir privé de ses droits et de sa liberté, et nous espérons que des jours plus heureux pour la papauté vont bientôt arriver, afin que l'Église du Christ puisse librement accomplir sa mission divine pour le plus grand bonheur des peuples, des familles et des individus. Merci, Excellence, pour le privilège inappréciable de votre visite, qui nous a fourni l'occasion de vous voir, de vous parler, et de recevoir de votre main bienfaisante la bénédiction papale que nous apprécions et que nous conserverons longtemps au fond de nos cœurs reconnaissants.

L'ASSOCIATION CATHOLIQUE DE BIENFAISANCE MUTUELLE, LES ARTISANS CANADIENS FRANÇAIS.

Son Excellence manifesta sa satisfaction en remerciant bien délicatement Mgr Richard, les paroissiens et les étrangers, pour toutes les marques de respect et d'amour qu'ils ont données au St-Père dans la personne de son Délégué, "aimez-le, dit-il, ce bon Père, car lui vous aime tous beaucoup, il aime tout le monde sans exception de personne, quelque soit sa race, sa langue ou sa couleur, et il apprécie et récompense chacun selon son mérite. Voilà pourquoi, après avoir été

informé des vertus et des mérites de votre zèle et dévoué pasteur, il a cru bon, pour prouver qu'il était reconnaissant pour toutes ces bonnes choses, de l'élever avec deux de ses confrères, à la dignité de prélat domestique de Sa Sainteté Pie X. Puis les paroissiens, pour montrer à Son Excellence qu'ils savent apprécier l'honneur qu'on leur a fait dans la personne de leur Père et Pasteur, lui lisent une longue adresse et lui présentent une bourse.

ADRESSE DES PAROISSIENS À MGR RICHARD

A MONSIEUR MARCEL-FRANÇOIS RICHARD Prélat Domestique de Sa Sainteté Pie X

Monsieur, Notre joie est grande aujourd'hui! Car ajouter au bonheur de posséder au milieu de nous le digne représentant du Saint-Père, nous voyons, pour la première fois, notre dévoué Pasteur et Père, Monseigneur Richard, revêtu des insignes de la Prélature Romaine, honneur insigne décerné, par le Père commun des fidèles, au plus digne enfant de notre chère Acadie. Nous reconnaissons, dans cet acte de paternité et de reconnaissance pour ses mérites personnels surtout, et d'intérêt pour ses paroissiens et compatriotes.

Vous voudrez bien nous pardonner, Monseigneur, de mettre à la torture votre humilité. Que voulez-vous? nous sommes l'exemple de celui qui est intaillible. De plus nous ne pouvons résister à l'impulsion de nos cœurs reconnaissants, car vous êtes pour nous, laissez-nous vous le dire, un véritable Père. "Oui, vous êtes "Notre Père". En effet, n'est-ce pas vous qui, en faisant couler sur nos fronts d'enfants l'eau vivifiante du Saint-Baptême, nous avez fait enfants de Dieu et de sa Sainte Église? N'est-ce pas vous aussi qui, après cette naissance à la grâce dont parle Saint Paul, nous avez nourris du lait de la doctrine chrétienne et du Pain Eucharistique qui fait les forts? Pour tous ces bienfaits, les trois mille enfants qui composent votre famille paroissiale vous disent à l'unisson et de tout cœur: "Merci, bon Père."

Vous avez encore bien d'autres titres à notre reconnaissance. Entr'autres celui de colonisateur et de protecteur de nos belles paroisses d'Acadieville et de Rogersville. Près de sept cents familles, Monseigneur, vous bénissez et répétez le même cri de reconnaissance. "Sans Monseigneur Richard, Acadieville et Rogersville n'existeraient pas." Mais ces deux paroisses n'ont pas été les deux seules favorisées de vos œuvres. Richibouctou, Saint-Charles, Grand-Anse, Carleton, Sainte-Marguerite, Saint-Ignace, Barabé, Saint-Louis, vous devez en tant que choses la construction de leurs églises. De plus, Saint-Louis vous doit son bien-être et grand confort, ainsi que son collège, qui, malheureusement pour notre petit peuple, n'a pu être construit.

Vous êtes enfin notre protecteur. Je ne me fais d'une manière toute particulière l'interprète des pères et mères chrétiennes de ce pays pour vous dire merci de la protection que vous avez donnée à notre chère jeunesse. Sans vous, vénérable Père et Protecteur, l'imprudence, l'ennemie acharnée de la religion et des bonnes mœurs, auraient certainement anéanti ces nouvelles colonies, qui ne pouvaient vivre et grandir avec un tel monstre dans leur sein. Encore une fois, nous le répétons tous ensemble: "Merci, bon Père et Protecteur." Voilà pourquoi nous profitons de cette occasion pour vous exprimer, Monseigneur et Père, notre sincère reconnaissance pour les services nombreux et précieux que vous avez rendus à notre paroisse et à notre pays.

Nous tenons à ce que Son Excellence sache que nous avons apprécié l'honneur que l'on nous a fait et que nous ne voulons pas être coupables d'ingratitude envers l'Église et ses pasteurs. C'est pourquoi nous avons tâché, dans notre pauvreté, de consacrer vos efforts dans l'accomplissement des œuvres de zèle, entreprises pour la gloire de Dieu et le bien spirituel et matériel de vos paroissiens. Aussi, lorsque nous avons appris votre élévation à la dignité de Prélat Domestique de Sa Sainteté Pie X, nos cœurs ont été inondés de délices, et d'une extrême à l'autre de la paroisse, comme dans toute l'Acadie, on a entendu ces paroles: "Il l'a bien mérité!"

Daigne le ciel conserver longtemps à la religion et au pays une si précieuse existence, et pour contribuer à protéger vos jours, nous vous offrons tout cœur ce petit cadeau, afin que vous vous procuriez un paradis en fourrages qui vous servira dans vos courses apostoliques. "Ad Multos Annos".

LES PAROISSIENS DE ROGERSVILLE.

Très ému, Monseigneur Richard peut à peine accepter un tel honneur, car, dit-il, tous les honneurs d'aujourd'hui devraient converger vers le Saint-Père et son digne représentant. Cependant, dit-il, puisque vous voulez bien montrer à Son Excellence que j'ai été et que je suis encore un vrai père pour vous, je vous en remercie, car je crois pouvoir me rendre ce témoignage que j'ai été pour tous ceux qui m'ont été confiés un père et un zélé pasteur. Je me suis également dévoué pour les sauvages, les Irlandais et les Acadiens, et je vous assure que mon cœur ne brûle que d'un seul amour et c'est celui du salut des âmes.

rubé, curé de Clairmeau, curé de St-G. B. Gauvin, curé E. Dutoir, curé Campbell, curé H. Dixon, curé de vicairie à St-Louis de Savois, eocl., de la La Bénédiction Excellence elle-même lundi, départ de M. de la foule qui s'était venir saluer et recevoir une dernière fois la foule qui de toutes ses forces

Notes d'argent de Hé

Monsieur le Grand Révérend Monsieur Bréat à Bouctouche, courant, la vingt-cinq de son élévation au jour de lieuse à foule nombreuse accueilli par les paroissiens environnants. Monsieur Bréat a été très joyeux de voir la foule fêter le digne joiite Pointe où s'assistent, le presbytère de St-Jean Baptiste-grette Père Miché Pointe était vraiment mille banderolles gaiement à la brise, chassante de la belle de plus un nombreux duquel toute la foule révérait la présence Monseigneur Casey, ce diocèse, - une marque des Acadiens, que me à eux faite, puis, immédiatement à honneur Grand-Vicaire acadien nous devons à St-G. lui serons éternellement

A dix heures, M. Le même Auguste Sacré nouveuellement consacré au Père Étienne quart de siècle, c'était gent. L'assistant son diacre, respectivement A. Roy, C.S.C. Joseph et le Rév. D. Bouctouche et Curé clair. Sa Grandeur au trône, ayant à sa A. Gay, supérieur vicaire pionnier ecclésiastique Révérend. L. J. Ouellet fut ensuite si énergique M. le jubilaire.

Les Messieurs du la Sanctuaire, à part que ceux qui figuraient chant étaient:

Le Rév. Père La cook, Rév. Jean-B. Lynn, Mass., pour être prédicateur du jour, veau, de Grand-Dig Martineau, du Village Rév. P. Dufour, de Robichaud, de St-Anthoine organisateur de Rév. P. L'Archevêque saut se multiplier dans les décorations cérémonies qu'il avait, ment, Rév. J. Lapointe, Rév. H. Corré, R. P. L. G. LeBlanc, P. F. X. Cormier, de

Le vaste édifice respectateurs et nombreux à la race acadienne remarquer dans l'assé Un magnifique par le Rév. M. Bellgouté. Nous sommes donner plus loin le qui suit, l'une du bien lui par le Rév. Une profonde impression accueillie et sympathique. Le cadeau du clergé rend jubilaire fut d'autel en or, calice etc.

Une autre adresse alors présentée par Bouctouche. M. F. quitta de sa tâche digne, et de nombre furent offerts au héros Grand Vicaire, visible chaude allocation, clergé, les étrangers, Ensuite, après un Te

es mérites de vous, il a cru bon, ait reconnaitant choses, de l'é-

PAROISSIENS A HARDE

CEL-FRANCOIS RD a Sainteté Pie X

ur d'hui! Car ajouter milite de nous le di-

En effet, n'est-ce sur nos fronts d'en-

autres titres à notre ceint de coconsateur et

ont pas été les deux s: Richibouctou, Carleton, Sainte-Mar-

ans votre vénérable herance, ennemie achar-

Excellence sache que réré, que l'on nous pou-

longtemps à la religion existence, et, pour

mor Richard peut à honneur, car, dit-il,

et bénédiction so-

on remarquait aussi secrétaire de Son

le, A. D. Cormie St-Joseph, A. B.

rubé, curé de Clair, Madawaska, A. Comeau, curé de St-Hilaire, Madawaska,

La Bénédiction fut donnée par Son Excellence elle-même. Le lendemain,

En passant, Monseigneur voulut bien donner une dernière caresse aux enfants

Noces d'argent de M. le Grand-Vicaire Hébert

Monsieur le Grand Vicaire, le Très Révérend Monsieur Jean Hébert, célé-

A dix heures, M. le Grand Vicaire lui-même montait à l'autel pour y offrir le

Les Messieurs du clergé, autant dans le Sanctuaire, à part ceux mentionnés,

Le Rév. Père Labbé, de Memramcook, Rév. Jean-Bte. Parent, venu de Lynn, Mass., pour fêter son ami, M. le

Un vaste édifice regorgeait de pieux spectateurs et nombre de figures sympathiques à la race acadienne se faisaient

Une autre adresse de félicitations fut alors présentée par les citoyens de

Vous nous voyez aussi autour de vous, nous les membres du clergé français du diocèse de

faillait songer à se réconforter, et là, au banquet, tout fut digne de la circonstance,

A part les Messieurs du clergé, avaient l'honneur d'assister au dîner, qui fut

Mgr Casey dans un discours très délicat, félicita M. le Grand Vicaire et sut

On applaudissait encore quand l'Hon. O. J. LeBlanc, le peut être futur sénateur

Le banquet fut clos par un discours très approprié à la circonstance par le héros de la fête, qui sut allier une dé-

Parmi les assistants distingués pendant d'abord les notables de la belle paroisse de

COMMUNIQUÉ

ADRESSE DU CLERGÉ AU TRÈS RÉVÉREND JEAN HÉBERT

Monsieur le Grand Vicaire, Il y a un quart de siècle vous vous agenouillez

La cérémonie terminée, vous vous relevâtes un autre homme. Vous n'étiez que soldat, vous deviez

On vous a vu, M. le Grand Vicaire, prenant en mains les destinées d'une paroisse encore à ses débuts,

C'est ainsi que, l'an dernier, nous nous réjouissions tous de vous voir appelé à remplir l'office si onéreux

Vous nous voyez aussi autour de vous, nous les membres du clergé français du diocèse de

nées passées au service de Dieu. Nous venons prendre part à votre joie, vous dire que vous n'avez

Comme gage de notre admiration et de notre respect nous vous prions, Monsieur le Grand Vicaire,

LES MEMBRES DU CLERGÉ FRANÇAIS DU DIOCÈSE DE ST-JEAN

ADRESSE DES PAROISSIENS AU TRÈS RÉVÉREND MESSIEUR JEAN HÉBERT

Monsieur le Grand-Vicaire: Les paroissiens de St-Jean-Baptiste de Bou-

De plus, quelle somme de travail précieux pour les âmes

Puisse cette aimable réunion, tout en nous faisant mieux connaître et apprécier les uns les autres,

Enfin, Monsieur le Grand Vicaire, en ce jour de réjouissance fraternelle, daignez accepter ces petits cadeaux

Vous Paroissiens reconnaissants. Bouctouche, ce 15 août 1905.

M. l'abbé Monbourquette

Nous avons nommé l'une des plus belles intelligences de l'Acadie, en même temps qu'un ami ardent et éclairé de l'é-

Mais le zèle du jeune et savant abbé pour l'éducation ne se traduit pas seulement

On le sait, les autorités scolaires de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick,

Le Japon et la Russie se sont entendus sur un traité de paix, et les hostilités

M. le curé Colletette, du Cap-Pelé, s'est embarqué lundi pour une visite à

Les feux de forêts ont fait de terribles ravages ces jours passés, dans toutes les directions.

nera un nouveau témoignage de discernement, de patriotisme et d'intelligence en recommandant à ses collègues la nomination

Les protégés de la Société L'Assomption

Waltham, Mass., 21 août 1905. Le comité nommé par la Convention de Fitchburg

Les deux heureux candidats sont: MM. Yvon Gaudet de la succursale Lefebvre

D'après la constitution de notre Société Nationale, le choix d'un élève n'est pas seulement pour une

En septembre prochain, la Société l'Assomption, par sa caisse

Compatriotes des Etats-Unis et de l'Acadie, ne demeurez pas sourds à l'appel

Enrôlez-vous dans ses rangs. Le Comité: Elphège Léger, Président Général,

Funérailles de Mme Moïse Gallant. La mort, si subite, si foudroyante, de Madame Moïse Gallant,

Variétés

Certains colis de marchandise non réclamés ayant été vendus à l'enchère, l'autre jour,

Les fermiers de l'Ontario font des conjectures sur le rendement de leurs récoltes

Blé d'automne—796,213 acres; 16,467,043 boisseaux.

Blé du printemps—190,116 acres; 3,591,941 boisseaux.

Orge—772,623 acres; 24,162,883 boisseaux.

Dvoine—2,668,416 acres; 102,804,734 boisseaux.

Pois—347,518 acres; 7,570,775 boisseaux.

Foin et trèfle—3,020,365 acres; 5,847,494 tonnes.

Mécaniciens et Ouvriers. Pour enlever des mains la graisse, l'huile, la peinture,

ATELIER DE Marbre et Granit DE WESTMORLAND.

Administrator's Sale. There will be sold at Public Auction, in front of the Post Office,

at the hour of Eleven o'clock in the forenoon, pursuant to a license for the purpose obtained

There made know at sale. Dated (11th Ninth day of August A. D. 1905.

E. ALBERT LELLY, Proctor. 16 août '05-01.

AUX SECRÉTAIRES D'ÉCOLES.—MM. les secrétaires d'écoles trouveront au Bureau du Moniteur

Minard's Liniment guérit les rhumes, etc.

sin fait l'af- direvous de Hardes leurs, vous ir toute la vous voulez ix ; nous tement de prêts à porter commande.

Moncton, N. B.

es Patrie, sont ve- i, comme les La- nous éclairer du on et de la vraie et la lumière civilis- France d'un éclat odant tant de sié- veut éteindre au- vieille terre où les de l'intelligence se nombreux que les lambeau qui main- mière bienfaisante lairer dans le che- perfectionnement

de ces murs que a pas encore ren- qui ont été consa- du digne et véné- paroisse et de ses les fils des exilés es exilés d'aujourd- ons leur dire con- nous connaissons pour- esprit de sacrifice us l'intérêt de nos- nes paroles de gra- Il fut que notre ces sages et de- s collèges prenne

rer par de dignes diens, apprécions à. sainte et sublime- cré leur vie. En- our motifs que no- nos propres inté- a devoir et un de- r nos collègues et- re cause de l'édu- l'avouer, quelque- veu, il y a encore apathie coupable quand il s'agit de nous plainsons et d'roits ne sont pas u'ils sont parfois vons-nous pas que force, le pouvoir, l'arme la plus puis- pour combattre- assurer la victoire us fait livrer dans e. Par l'éducation, noblement encour- gés, on régénère un eau de la civilisa- social. En effet, nous, abreuvés- alors nous n'au- pour l'avenir de no- tra toujours de sa- s pour défendre et des fonctionnaires es citoyens éclairés- ez-vous la preuve? établissements ont le Québec, établis- humbles et saints

nt sortis cette pha- ruits qui ont fait et on seulement à leur ent au Canada tout noms illustres sont et toute la puissance, es maisons d'éduca- es personnages les ays, les rois de l'in- nants de notre siè- enir, les organes de et de la pensée na- mblées législatives, s notre patrie, si me et réchauffe de acadiens, si enfin en être, le progrès, quel et matériel de qui doit nous être s nos collègues, que re soit en honneur ons-nous toutefois qui mène at- social comme au individuel est ent et de sa-

crifice et que dans cette voie difficile et ardue la religion doit être notre guide toujours. En avant donc, chers compatriotes ! marchons avec courage vers les destinées que la Divine Providence nous a tracées. L'avenir nous sourit, que notre cri de ralliement soit Religion et Education, notre mot d'ordre Acadie notre chère patrie.

DISCOURS DE M. P. VENIOT

M. le Président, Messieurs du clergé, Mesdames et Messieurs, Comme vient de l'annoncer votre digne président, le comité d'organisation de ce congrès m'a fait l'honneur de me choisir pour traiter devant vous aujourd'hui la question de la langue française dans les écoles primaires. Lorsque j'ai reçu cette invitation j'ai hésité bien longtemps avant de prendre la décision de l'accepter. La cause de cette hésitation n'avait pas pour raison que j'aurais pu peut-être craindre de rencontrer une assemblée aussi vaste et aussi vaste et aussi intelligente que celle qui se présente ici aujourd'hui. Mais M. le président, dans ma jeunesse j'ai été, comme l'a été un très grand nombre de mes compatriotes, victime de cette loi scolaire néfaste qui ne nous accordait pas la justice d'être instruit dans notre langue maternelle, ou d'apprendre même les principes élémentaires de cette langue. Nous avons été forcés de puiser notre éducation dans une langue étrangère. Pour cette raison je craignais qu'en adressant la parole en français, sur un sujet d'une importance si grande, je ne pourrais vous intéresser au point de vous faire comprendre comme je l'aurais désiré la nécessité qu'il y a pour nous tous de nous unir dans un effort déterminé pour faire améliorer la loi scolaire de sorte à donner plus d'avantages à nos enfants qui fréquentent les écoles primaires. Oh que je voudrais posséder l'éloquence des messieurs qui m'ont précédé afin de faire sur vous une impression ineffaçable. J'aurais préféré voir tomber le choix sur d'autres épaules, mais j'ai accepté votre appel comme l'appel de ma patrie et me croyant bon soldat je ne pouvais reculer devant la tâche que cet appel m'imposait.

L'expérience acquise de cette loi dans ma jeunesse m'a valu beaucoup dans l'étude que je viens de faire du système actuellement en pratique, et si j'ai eu des opinions très prononcées contre ce système par le passé, l'étude faite pendant les semaines qui se sont écoulées depuis que vous m'avez fait l'invitation, a eu pour résultat de me rendre encore plus hostile que jamais à cette loi. Il se peut que mes opinions soient trop extrêmes, et qu'elles ne rencontrent pas l'approbation de tous mes compatriotes, mais il ne faut pas oublier que c'est dans la diversité d'opinion que nous viendrons à trouver un juste milieu d'action et que c'est par l'échange amical des idées que nous viendrons à trouver un moyen de redresser des griefs qui semblent parfois sans remède.

Je sais qu'il y a de mes compatriotes qui préchent la modération relativement à ce sujet, et nous conseillent de prendre la moitié d'un pain si nous ne pouvons obtenir le tout. Cela est très bien, M. le Président. Je suis du nombre qui aime la modération, quand cette modération est motivée par la sincérité, mais quand elle a pour base d'action l'abandon de nos droits de crainte de blesser les susceptibilités de nos voisins, je n'y crois pas. Une telle modération équivalait à l'esclavage. Nos ancêtres ont préféré tout perdre, même la vie, plutôt que de devenir les esclaves de leurs persécuteurs. Sera-t-il dit de nous, leurs descendants, que nous sommes moins braves, moins patriotes que qu'eux ? certes, non. L'agi-



M. P. J. VENIOT

tation légitime est nécessaire en toute chose et bien conduite elle porte toujours à bonne fin. Le jour doit être passé pour nous de craindre à faire la demande de nos droits, surtout quand cette demande se trouve appuyée par la justice. Nous avons craint par le passé, voilà pourquoi nous nous trouvons aujourd'hui face à face avec un danger qui menace l'avenir non-seulement de notre jeunesse mais de toute l'Acadie.

Les gouvernements des provinces maritimes semblent avoir pris avantage de notre manque de détermination pour vouloir nous imposer de nouveau un système d'éducation qui fera plus de dommage à notre jeunesse acadienne que le vieux système si fortement condamné par nous aujourd'hui. A ceux qui nous conseillent d'accepter la moitié d'un pain plutôt que de tout perdre, permettez moi de leur demander, avez-vous examiné de près ce pain qu'on nous offre, est-il propre à la nourriture intellectuelle de notre jeunesse ? N'aura-t-il pas plutôt pour résultat de rendre l'esprit maigre et fomenté dans l'enfant un mépris pour sa propre langue et sa propre nationalité ? Etes vous certains que ce n'est pas là le but de nos voisins, caché sous les apparences de sympathie ?

Pour ma part, M. le Président, je n'ai pas une très grande confiance dans la sincérité de ceux qui dirigent nos affaires éducationnelles. Je veux être bien compris, il ne s'agit pas de politique dans cette discussion. Je ne veux pas dire qu'il faut blâmer nos gouvernements locaux pour ce qui paraît être une certaine déception pratiquée dans cette affaire de l'amélioration de la loi scolaire quant à nos écoles primaires, à la tête de chaque département du gouvernement il se trouve des officiers dont le devoir est de tenir les ministres de l'Exécutif au courant de tout ce qui est nécessaire pour la bonne administration soit des affaires se rapportant à l'éducation, soit aux terres de la couronne, etc. Ce sont ces officiers surtout dans l'administration de la loi scolaire, qui décident les principes mis en pratique et si ces personnes ne sont pas motivées par un esprit de justice bien souvent les gouvernants sont conduits dans la fausse route. L'état de chose honteux qui existe aujourd'hui est dû plutôt à l'esprit étroit de ces officiers qu'aux actions volontaires des gouvernements. Voilà pourquoi en face des informations que je possède et que j'ai livrées à la commission nommée pour l'étude de l'éducation primaire, je ne puis avoir confiance dans la sincérité de certaines de nos têtes dirigeantes. Mais, M. le Président, afin de protéger nos intérêts dans le combat que nous livrons aujourd'hui pour l'éducation propre de nos enfants, il faut avoir recours à nos députés acadiens. Si par le passé, ils n'ont pas tous fait preuve du dévouement et du zèle que nous avions droit d'espérer d'eux, soyons assez charitable de dire qu'ils ne sont pas seuls à blâmer. Ne sommes-nous pas nous mêmes un peu en arrière dans l'accomplissement de notre devoir vis-à-vis de nos députés. N'est-ce pas notre devoir de veiller de près leur conduite. Il ne faut pas craindre de leur dire ce que nous pensons de leur conduite.

J'ai été moi-même dans la politique et je connais les misères que nos députés ont à rencontrer. Donc, si dans cette question, nous croyons qu'ils ne poussent pas nos demandes de justice avec une énergie suffisante, c'est notre devoir, surtout aujourd'hui, en famille, comme nous le sommes, de le leur dire. A venir jusqu'aujourd'hui l'opinion s'était formée qu'ils se fient trop aux belles promesses sans avoir la certitude de l'accomplissement de nos desirs et nos demandes. Mais d'après le travail qui vient de se faire dans la commission sur l'éducation, hier et aujourd'hui, nous avons raison d'espérer que nos députés, surtout mon ami M. LaBilloy, représentant dans le ministère, pressera nos demandes avec une énergie qui lui fera honneur et nous donnera satisfaction. Nous avons obtenu de lui la promesse formelle de résigner son mandat si d'ici à un temps raisonnable les autorités en matière d'éducation ne nous donnent pas satisfaction entière. Maintenant c'est notre devoir de le veiller de près et s'il manque à sa parole il saura ce qu'il doit espérer de nous.

Je sais que l'on dit que je suis extrémiste. Je suis assez franc pour vous dire que je le suis jusqu'à certain point. Extrémiste quand il s'agit de demander aux gouvernements ou à nos voisins ce que nous avons droit d'avoir comme notre quote part de justice, afin de pouvoir nous donner la chance d'obtenir au moins ce qui est satisfaisant si nous ne pouvons arriver au point extrême de nos demandes. C'est un moyen de renforcer les bras de nos représentants car ils peuvent très bien dire, "vous voyez ce que nos gens croient avoir droit à demander. Donnez-nous donc ce qui est exigé par les modérés et nous serons satisfaits."

Afin de pouvoir discuter cette question avec intelligence, il m'a fallu parcourir les pages de l'histoire de l'éducation dans les provinces maritimes à partir d'un époque antérieure à l'introduction de la loi scolaire de la Nouvelle-Ecosse. J'ai pu constater par ma propre connaissance ainsi que par l'histoire que, sous la loi en existence avant 1864, quand les écoles séparées recevaient des octrois du gouvernement, le français était beaucoup plus parlé et enseigné qu'il l'est aujourd'hui. Dès le jour où ces mêmes écoles furent placées sous la loi actuelle le français disparaissait et notre jeunesse d'alors se voyait forcée d'apprendre l'anglais et par conséquent sa langue maternelle tomba en décadence, devenant chose secondaire. Voyagez dans la Nouvelle-Ecosse aujourd'hui, dans les districts acadiens et dites-moi si ce n'est pas le cas que vous entendez très rarement parler le français, et le peu que vous entendez est un mélange de l'anglais et du français. A quoi attribuer cet état de choses ? L'on n'osera pas dire que nos frères de la Nouvelle-Ecosse sont moins patriotes qu'autrefois. Certes, non. Mais cherchez soigneusement la cause et vous viendrez indubitablement à la conclusion que c'est dû au système d'exclusion presque complètement l'usage du français de nos écoles primaires.

Le même chose existe, mais pas sur une aussi grande échelle, dans le Nouveau-Brunswick. Dans des districts que je pourrais nommer on entend rarement parler le français, même dans des districts presque entièrement français. Entrez dans les écoles de ces districts et vous trouverez plus souvent un instituteur anglais et protestant qu'un instituteur français et catholique. Oh, on me reprochera, peut-être, que c'est la faute des contribuables, parce que dans le Nouveau-Brunswick l'on permet l'enseignement du français dans les écoles primaires. Très vrai, le français y est permis, mais

Bois de construction

DE TOUTE ESPÈCE ET

Magasin Général : Provisions, Epicerie, Nouveautés, Etouffes, Draps, Cotonnades, Chaussures, un mot tout ce que vous pouvez espérer trouver dans un magasin général bien assorti. NOS PRIX SONT MODIQUES et nous prenons plaisir à contenter nos pratiques.

Nous avons du bois de moulin tout prêt pour les poëles à 25cts. le voyage simple.

C. E. Lockart & Cie.,

Moulin à Scie et Magasin, - NOTRE-DAME, Co. Kent.

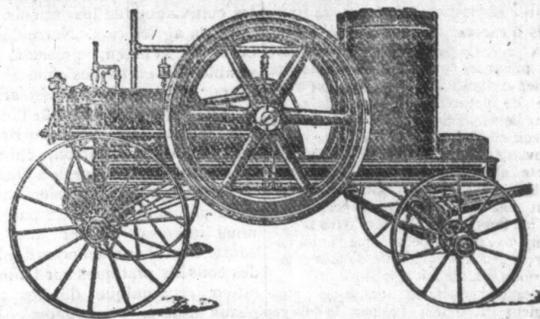
Chaussures d'Eté

Nous attirons l'attention des Dames et des Messieurs sur nos CHAUSSURES DE PRINTEMPS et D'ÉTÉ à la dernière mode. Magnifiques Bottines couleur de tan, Souliers couleur de tan, rien de plus chic, très jolis Souliers couleur de chocolat, Blutchers Oxford cuir patent très recherché, Soulier de cuir patent du dernier goût. Nos prix défient toute concurrence.

J. P. BREAU & CIE.,

SEULS AGENTS DES SOULIERS SLATER,

En face du Marché. 209 Grand'rué, MONCTON



MOTEURS : A : GAZOLINE,

Stationnaires, Portables et de Marine.

Nos Moteurs de Marine s'installent facilement dans toutes sortes de bateaux de pêche et de plaisir. Nos Moteurs Stationnaires sont les meilleurs et les plus économiques pour les carrosseries, forges, moulins à grain, moulins à carder, et toute espèce de manufactures. Les Moteurs Portables sont pour le feu, et fonctionnant dans aucun temps. Ne demande pas de mécanicien. Le meilleur moteur sur la terre pour une machine à battre, pour scier, pour trancher le fourrage, pour presse à foin, etc. Tous les moteurs sont garantis. Les frais de chauffage sont moins de la moitié de ceux qui demandent un engin à vapeur. Notre agent visitera les intéressés. Prix modiques. Conditions faciles.

AMHERST MOTOR CO. - AMHERST, N. S.

n'oubliez pas que c'est une permission simplement et quand un contribuable anglais se plaint de l'enseignement du français les autorités ne se font pas prier pour opérer un changement. Par exemple, il y a-t-il dans des districts un ou deux anglais, nos acadiens poussent la générosité au point de l'élir syndic. Il arrive au pouvoir et de suite il s'oppose à l'enseignement du français. Aux protestations de ses amis français il répond : "Montrez-moi dans la loi une phrase, un mot même, qui vous autorise d'enseigner le français." Sa cause est gagnée et le français est exclu. Nos gens ont un tel respect pour la loi du pays qu'ils n'osent prendre avantage d'une permission qui n'est pas garantie par la loi. Voilà une raison pour laquelle nous exigeons que la loi scolaire soit changée. Est-ce la seule raison ? Certes, non. Si nous n'avions pas de raisons plus valables, je serais satisfait de laisser les choses dans le statu quo. Nous basons nos demandes pour une amélioration sur un terrain plus élevé. Nous sommes fermement convaincus que le système actuel qui veut forcer l'enfant acadien d'apprendre une langue étrangère avant qu'il ait au moins une connaissance des principes élémentaires de sa langue maternelle est contre tous les principes de la pédagogie, que ce système place devant l'enfant des obstacles qu'il ne peut surmonter et par conséquent il ne se trouve pas sur un pied d'égalité avec son voisin anglais. Voilà la raison du manque de progrès intellectuel tant remar-

qué dans les districts français aujourd'hui. Les français sont-ils les seuls à s'opposer à ce système néfaste ? Heureusement pour nous, nous avons pu trouver un très grand nombre d'anglais qui admettent que nous avons raison, mais ce qui est malheureux par un nombre nous ne trouvons pas les autorités en matière d'éducation. Elles semblent vouloir tenir mordicus au vieux système, tout en voulant nous faire croire qu'il sympathisent avec nous.

J'ai eu occasion de causer beaucoup avec des instituteurs anglais sur le sujet de l'éducation de l'enfant Acadien dans les écoles primaires, et ceux qui paraissent avoir étudié la question ne se cachent pas de dire ouvertement que vouloir instruire un enfant français en Anglais sans lui donner le moyen de développer et d'orner son intellect par l'usage de sa langue maternelle est une grande folie. Les bureaux d'éducation, disait un de ces messieurs, connaît les principes pédagogiques, comment donc peut-il refuser de les mettre en pratique lorsqu'il s'agit de l'enfant acadien ? Il y a, me disait-il, un danger auquel es exposé cet enfant, qui, il me semble, est perdu de vue, et c'est qu'en lui imposant un fardeau aussi lourd vous surchargez sa cervelle et ce système pourrait bien avoir un résultat funeste pour l'enfant.

(Suite à la 6e Page)

Grande Vente d'Ouverture

Nous voulons célébrer notre déménagement à notre nouveau magasin, première porte à l'ouest du marché de Moncton, par une grande vente de

Costumes, Jupes de Robes et Imperma bies pour Dames, Vêtements d'hommes et garçonnets, Impermeables d'hommes.

Notes bien que ces marchandises sont tout nouvelles et fraîchement arrivées des fabriques, bien faites, à la mode, et de matériaux de première classe.

Pour inaugurer le nouveau magasin, nous vendons à immense réduction.

Belle occasion pour tous de se procurer des vêtements de printemps et d'été au prix du gros. C'est une vente de bonne foi. Pas de vieilles marchandises, tout du neuf. Voilà le moment, si vous voulez des barguignes incomparables. **NE PREND LA LAINE EN ECHANGE.**

N. ERRON, PREMIERE PORTE A L'OUEST DU MARCHÉ, **MONCTON**

Après un Hiver Des Plus Rigoureux

: : Le Printemps nous arrive avec toutes ses beautés. : :

Pour vous en convaincre, rendez vous au Magasin de MME C. H. GALLAND, et là vous verrez le plus bel assortiment de marchandises qui se soit vu dans notre petite ville.

Chapeaux, Fleurs, Rubans, Dentelles, Collets, Etouffes à Robes, Matinées ou Shirt Waists, etc., aux prix les plus raisonnables.

Mme C. H. Galland, Shediac.

N. B.—Je prendrai des produits de la ferme en échange, tels que bons chaussons de laine, les jambes devant avoir treize pouces de long et les pieds onze pouces; mitaines, les pouces devant être double grandeur, des mitaines ordinaires et de même laine doublée que les chaussons. Aussi je prendrai les œufs. Une visite est respectueusement sollicitée. **MME C. H. GALLAND.**

(Suite de la page 5)

Il est mieux de ne pas dévoiler nos défauts au public, mais réunis ici, comme nous le sommes aujourd'hui, en famille, je crois que c'est mon devoir d'être franc. Je vous ai parlé de certain districts acadiens où l'on n'enseigne pas un mot français dans nos écoles. Ici dans le comté de Gloucester, dans certains districts de la paroisse de Saumarez et Bathurst, surtout, le français n'est pas enseigné. C'est honteux, et si les personnes de ces districts ici présentes ont honte de m'entendre parler ainsi, raconter au public leur manque de patriotisme et la négligence de leurs devoirs comme parents, je suis fier d'avoir eu le courage de le faire. Si je pouvais faire peindre sur leur front cette honte afin de les faire remarquer par la foule je serais des plus satisfaits. Il se peut que mes paroles soient trop fortes et me feront tort plus tard dans la vie, n'importe, c'est la pensée que j'ai eu de voir à accomplir vis à vis de mes compatriotes qui me fait agir ainsi.

L'orateur parla en termes des plus élogieux du travail fait par le collège St Joseph depuis 25 ou 30 ans, ainsi du travail qui s'accomplit par les collèges Ste-Anne de Church Point et du Sacre Cœur de Caraquet. Il fait l'éloge des Pères LeBlanc et Monbourquette comme les auteurs du mouvement pour l'amélioration de la loi scolaire de la Nouvelle-Ecosse qui s'est répandu jusqu'au Nouveau-Brunswick. Il alla aussi remercier le Prof. Rochon, inspecteur des écoles bi-lingues de l'Ontario pour l'aide qu'il a bien voulu donner à la commission nommée pour étudier les réformes à porter à notre système scolaire et a dit que sans ce monsieur la commission n'aurait jamais pu accomplir tout ce qu'elle a fait depuis l'ouverture du congrès.

Une Lettre de son Eminence le délégué apostolique

Délégation Apostolique, Ottawa, 15 juin, 1905.

J. J. Behan, Grand Sec., C. M. B. A., Kingston, Ont.

Mon cher monsieur.—Depuis quelque temps les fins et l'œuvre de la C. M. B. A. me sont familières. Je remarque avec un grand plaisir qu'elle a mérité la bénédiction du Saint Père et la recommandation des Archevêques et d'Evêques du Canada. Je suis content qu'une occasion me soit offerte de dire un mot d'encouragement. Je sais que votre association est guidée par les grands principes de la foi et de la charité catholique et tend, suivant ces principes, non seulement à promouvoir le bien être matériel mais aussi et spécialement le bien être spirituel de ses membres. Les associations de cette nature sont de puissants instruments pour l'avancement de notre sainte religion, dont elles sont toujours prêtes à défendre les intérêts et les droits, de même que pour le bien du pays, dont la paix, l'ordre et le progrès dépendent des vertus morales de ses habitants.

Je prie le Dieu Tout Puissant que l'esprit vivifiant de la foi et de la charité chrétiennes, dont votre société est animée, et les liens de l'obéissance et du devoir filiaux qui vous unissent à l'autorité catholique et spécialement au Saint Siège, deviennent de plus forts en plus forts.

Je vous bénis de tout mon cœur, vous, les officiers et les membres de l'association.

Votre très sincère en Jésus Christ, **DONATUS, Archevêque d'Éphèse, Délégué Apostolique.**

Conférences Agricoles

Balmoral, N. B., 18 août 1905

Hier soir, à huit heures, une centaine de personnes se pressaient dans la salle de l'école de l'église pour entendre les deux excellents conférenciers agricoles français que les gouvernements nous envoient pour faire profiter les cultivateurs de leur science pratique en agriculture. Notre dévoué curé, M. Wheten, présidait l'assemblée et en termes choisis présenta, en français, Messieurs L. C. Daigle, surintendant de l'industrie laitière au Nouveau-Brunswick, et A. T. Charron, chimiste à la ferme expérimentale à Ottawa.

M. Daigle, qui est bien connu de la population de notre paroisse, nous intéressa durant une trop courte demi-heure en nous donnant des conseils pratiques sur l'alimentation économique de nos troupeaux laitiers. "L'économie bien comprise, nous dit M. Daigle, ne consiste pas à dépenser le moins d'argent possible, mais bien plutôt à retirer des profits de chaque dépense encourue. L'économie en industrie laitière consiste à donner à nos vaches une nourriture bonne et suffisante pour leur faire produire le plus grande quantité possible de bon lait. La vache a besoin d'une certaine quantité de nourriture pour soutenir sa vie, c'est le surplus seul qu'elle peut convertir en produits laitiers qui rapporteront des profits au cultivateur. En été, une nourriture abondante et succulente est nécessaire. A défaut de pâturages, des fourrages verts donnés en quantité suffisante produiront un semblable résultat.

La perspective de l'établissement prochain d'une fromagerie à Balmoral fournit à M. Daigle l'occasion de nous donner des conseils pratiques sur le meilleur moyen de retirer la plus grosse somme de profits possible de cette industrie. Ses paroles ont été fort goûtées des auditeurs qui l'ont écouté très attentivement.

M. A. T. Charron, appelé à prendre la parole, exprime sa grande satisfaction qu'on lui ait fourni l'occasion de visiter ses amis, les Acadiens. Frères par le sang, les Acadiens et les Canadiens doivent travailler de concert, se prêter aide mutuel. En sa qualité de chimiste à la ferme expérimentale il ne perd jamais une occasion de se rendre utile pour assurer le progrès de la race française au Canada. Il est chargé par le gouvernement fédéral de disséminer par le Canada les connaissances acquises par les expériences faites à Ottawa et c'est avec plaisir et enthousiasme qu'il s'acquitte de sa tâche.

L'expérience de plusieurs années a démontré jusqu'à l'évidence la grande valeur du trèfle pour maintenir et augmenter la fertilité du sol. Il recommande fortement l'em-

ploi du trèfle sur la ferme et il démontre en termes clairs et convaincants les nombreux avantages qui en découlent. Le trèfle a une influence bienfaisante :

1° Sur les propriétés physiques du sol.

Les terres argileuses sont rendues plus meubles et les terres légères plus compactes. Permet à l'air et à l'eau de pénétrer plus facilement le sol et augmente la force capillaire, facilitant ainsi une plus équitable distribution de l'eau. Augmente le pouvoir que possède le sol de retenir l'humidité.

2° Sur la teneur en nourriture des plantes d'un sol. M. Charron démontre la rapidité de l'épuisement du sol. Le sol ne contient qu'une quantité relativement faible d'éléments utilisables par les plantes. Il dit qu'il faut de toute nécessité conserver ces éléments utilisables dans le sol de surface et il recommande l'usage du trèfle, lequel, nous dit-il, augmente la teneur en azote—l'élément de nourriture des plantes le plus dispendieux et le plus difficile à conserver dans le sol; augmente la teneur en éléments minéraux dans le sol superficiel; empêche la perte par écoulement des éléments solubles; rend plus immédiatement utilisables les éléments déjà dans le sol; fait un apport considérable d'humus. Il explique le pouvoir unique et particulier que possède le trèfle et les autres membres de la famille des légumineuses de retirer de l'air la plus grande partie de l'azote qui entre dans la composition de leurs tiges.

Durant une heure, M. Charron explique en un langage clair et agréable avec éloquence les divers points ci-haut énumérés et répond aux nombreuses questions à lui posées par les cultivateurs, enchantés de l'écouter. Il reprend son siège au milieu des plus vifs applaudissements.

Après de chaudes paroles de félicitations à l'adresse des intéressants conférenciers, de la part M. le curé Wheten, chacun reprit le chemin de son foyer, emportant dans son cœur le désir de revoir bientôt ces intéressants conférenciers et se promettant bien de mettre en pratique tous les bons conseils tombés de leurs bouches.

UN AUDITEUR.

DISCOURS DE M. JEAN H. LEBLANC

M. le Président, Révérends Messieurs, Mesdames et messieurs, Je n'ai pu résister au plaisir d'accepter la gracieuse invitation qui m'a été faite d'assister comme l'un des représentants de la Société l'Assomption à cette belle et grandiose démonstration. Je tenais à venir serrer la main à mes compatriotes de l'Acadie, à venir revoir le sol chéri qui m'a vu naître et grandir et qui fut témoin des jours heureux de ma jeunesse.

Laissez-moi, messieurs les membres du comité d'organisation, vous féliciter de l'heureuse idée que vous avez conçue et mise à exécution de célébrer d'une manière aussi imposante notre fête nationale, l'Assomption de la bienheureuse Vierge Marie. Cette célébration est une preuve évidente que vous êtes toujours désireux de rester ce que vous devez être, Acadiens Français.

Si nous voulons conserver intact le caractère distinct de notre nationalité, nous prémunir contre l'oubli de notre langue, de nos mœurs et de nos coutumes, il faut nécessairement nous réunir de temps à autre, réchauffer notre patriotisme qui parfois semble languir, par l'usage de nos malheurs passés, de nos gloires et de nos espérances pour l'avenir.

Vous avez accompli ce devoir. Vous avez donc droit à la reconnaissance de tous vos compatriotes de l'Assomption. Notre foi catholique et notre langue française sont bien le plus bel apanage de notre nationalité. Hier matin, nous nous prosternions devant les saints autels et affirmions notre dévouement à nos croyances religieuses. Aujourd'hui, devant cette nombreuse réunion, nous nous entrons en français de nos intérêts nationaux. Le peuple acadien, voué aux géomies, humilié, qu'on a essayé par tous les moyens possibles d'as-

VENTE D'ECOULEMENT Nouveautés, Chaussures et Hardes

Un grand nombre D'HABILLEMENTS complets pour hommes seront sacrifiés à moitié prix. Bel Assortiment de MARCHANDISES tout fraîches à bien bas prix. Lot immense de CHAUSSURE de de nier goût.

Shediac Mercantile Co., O. P. WILBUR, Gérant.

Ancien Magasin Fidèle Poirier.

Épiceries, Ferblantris

Nous attirons tout spécialement l'attention des lecteurs du Moniteur sur notre assortiment de Poêles, Ferblanterie Graniterie, Fournaises, Bidons, &c

Nous fabriquons et plaçons à court avis DALLOTS et conduits d'eau pour raisons, etc.

Nos Épiceries sont fraîches et ce qu'il y a de mieux. Notre assortiment est au grand complet, et nos prix sont des PLUS BAS. Nous avons la meilleure FARINE. Venez nous voir. Vos commandes seront l'objet de toute notre attention. Nous voulons mériter et avoir votre patronage.

Cassidy & Belliveau, En face de la Banque Royale, Grand'Rue, MONCTON, N.-B.

EXPOSITION a Fredericton! Agriculture, Industrie et Animaux

Ouverte aux Provinces Maritimes, FREDERICTON, N.B.

Les 21, 22, 23, 25, 26, et 27 Septembre 1905.

similier, est donc resté éminemment catholique et français. La Providence l'a guidé, comme elle a guidé Moïse et son peuple jusqu'à la terre promise. Oui, compatriotes, la Providence nous a sauvés: Inclignons-nous devant ce Dieu de bonté, qui a daigné conserver un peuple considéré anéanti et qui aujourd'hui ose demander la place qui lui appartient au soleil des nations.

Ne croyez pas, messieurs, que notre histoire laisse d'être glorieuse parcequ'elle a été malheureuse, nous avons souffert et nous souffrons encore, les malheurs se répètent et les injustices se perpétuent, mais pour nous les vicissitudes du passé sont l'espoir de l'avenir.

Le Ciel est là pour l'attester, nulle race accablée d'autant d'épreuves, courbée sous le poids de tant de misères, n'a conservé sa nationalité comme l'a fait le peuple acadien. Cela dénote la virilité de sa race et de son esprit, se fortifiant aux grandes adversités. Considérés jadis comme des quantités négligeables, aujourd'hui encore traités en certains quartiers avec un exclusivisme incroyable, nous nous imposons tôt ou tard, parceque nous augmentons en nombre.

Il est vrai que depuis quelque temps un nombre assez considérable de vos compatriotes se sont expatriés dans la république voisine, mais qu'il me soit permis de vous dire en leur nom, qu'ils n'oublient pas les souvenirs de la patrie, qu'ils sont toujours prêts à vous tendre une main fraternelle et secourable dans l'accomplissement des devoirs nationaux.

Je suis fier, messieurs, de ce que j'ai vu, émerveillé des progrès que vous faites dans cette belle Acadie. J'admire la sympathie qui vous est montrée par les autres nationalités qui vous entourent, votre amour du travail et votre belle conduite dans l'accomplissement de vos devoirs.

Vous, compatriotes de l'Acadie, comme vos frères de la République voisine, avez de grands devoirs sociaux à remplir: conserver notre religion et notre langue française, non pas seulement pour nous, mais encore pour nos enfants, pour ceux qui doivent nous succéder dans la vie. Or, messieurs, pour obtenir ce résultat, il nous faut une société nationale, une association où le parler sera la langue française, ayant pour but le ralliement et l'avancement moral et social du peuple acadien. Car, sachez le bien, messieurs, il n'est rien de plus salutaire que les associations qui puisent leur force dans l'union.

L'homme, éminemment social, ne doit jamais être seul. Celui qui refuse de s'associer avec ses semblables est un égoïste, et l'égoïste, messieurs, c'est comme l'a dit un écrivain distingué, un lambeau vivant promenant un cadavre. Vous, compatriotes, si l'on peut en juger par la démonstration d'aujourd'hui, vous n'êtes pas des égoïstes; vous voulez remplir les devoirs sociaux que votre situation vous impose.

Vous voulez aider à vos frères, or messieurs, pour accomplir ce devoir il vous faut organiser dans chaque paroisse acadienne une association ayant un but pratique, celui de rallier tous les Acadiens sous le même étendard. La Société l'Assomption, établie exclusivement pour vous, compatriotes acadiens,

demande, par son représentant, votre appui dans son organisation. J'ose espérer que vous ne lui refuserez pas l'assistance patriotique qu'elle demande de vous. Ayant entière confiance dans son organisation et comptant sur votre générosité patriotique, j'ose espérer qu'avant bien longtemps nous compterons de nombreuses succursales en Acadie.

Avant de me séparer de vous, laissez-moi vous dire que je retourne dans mon pays d'adoption impressionné de ce que j'ai vu ici et rempli d'heureux souvenirs de la célébration nationale à laquelle vous avez eu la bienveillance de me faire participer.

Que notre âme, notre énergie, nos aspirations soient toujours pour l'Acadie.

NAISSANCE
A Richibouctou, le 23 août, l'épouse de M. Bernard Doucet, commis marchand, une fille.

MARIAGE
A Notre Dame, le 14 août, M. Ferdinand Auffrey, employé aux ateliers de l'Intercolonial à Moncton, conduisait à l'autel Mlle Luzanne Cormier, fille de M. Hypolite J. Cormier, de St-Antoine. MM. Fred Auffrey et Alphonse Auffrey servaient de témoins. Après la cérémonie qui fut présidée par M. le curé Dufour, l'heureux couple prenait les chars à Notre-Dame pour rendre à Moncton et de là s'embarquait pour un voyage de noces à Québec et Montréal. A leur retour samedi les nouveaux époux se rendaient chez le père du marié, M. Thomas Auffrey, de la Pré d'en Haut, Memramcook, où les attendaient un grand nombre de parents et d'amis. La soirée se passa très agréablement, au milieu du chant et de la musique. Tous s'en retournèrent enchantés de leur visite en souhaitant à l'heureux couple bonheur et prospérité.

DECES
Lundi, le 14 août, la cruelle et inévitable mort pénétrait dans l'une des respectables familles de Memramcook-Ouest par la plongée dans un déuil profond en y enlevant l'estimé chef, M. Hugh Cassidy, souffrant depuis 3 semaines d'une maladie de cœur et étant âgé de 77 ans. Il avait épousé, le 14 août, Mlle Osaie Boudreau qui le précéda dans la tombe que de 4 mois, ils eurent 12 enfants. Six ont survécu à Jeanne, habitant les Etats-Unis; l'épouse, employée au magasin de Dickie, Shediac; Charles de la maison à Memramcook-Ouest; Marguerite à Dorchester. M. Cassidy fut, pendant toute sa vie, fidèle à vers son Créateur. Chez lui, la douceur, l'honnêteté et la piété semblaient se donner la main; et Dieu dans sa bonté lui accorda la mort que sa accordé. Fin, stimable bonheur, avant de franchir que notre bonne mère l'Eglise sait prodiguer à son enfant au moment critique du départ éternel. Le défunt appartenait au grand Ruisseau ainsi qu'à la chapelle de Saint-Joseph. Les funérailles ont eu lieu le 16, à l'église de la paroisse. Le cortège funèbre était nombreux. Tous s'étaient réunis auprès de sa tombe pour rendre un dernier hommage à l'homme qui disparaissait. Nos sincères condoléances à la famille affligée.

La plus grande Chaussure

qui se soit jamais présentée.

Bonnes Chaussures cette saison à peu près.

Les Chaussures fabriquées de facture et de durabilité. L'immense assortiment prix du Syndic de

REDDING & S

Est maintenant

RAPPELEY-VOU

rien aux meilleures Chaussures aux quels ils sont mesurés qui se soient jamais

Vous vous paierez de chaussures dont vous êtes fier. On ne laisse pas son

On vous rendra vot

Gros Magasin de

L. Hig

NOUVELLES LOCALS

Avertissement aux Mères
On ne saurait prendre trop de soins contre les maladies intestinales. D'une dose d'huile de castor suffit à corriger ment d'intestins. Ne prescrivez pas de sucre l'huile de castor, mais fraîche, elle donne mal au cœur et la colique. Si pas la diarrhée, donnez le Remède contre la Colique, le Choléra et la Dysenterie. Une dose d'huile de castor, et le mal avec tout danger. On devrait avoir à la main pour le premier indice de nécessité. Ce traitement est efficace et le plus sûr dans l'enfance. En vente chez W. R. Desjardins.

Dimanche, à la grande messe de 9 1/2 heures et donnera un pontificale autorisée.

M. Wm. McGinn, de Frédéricton, vient chez sa belle-mère.

Mme Ferd. Ouellet est partie pour Boston et les environs.

Mme Edouard M. Léger, de Moncton, est en ville ces jours derniers. Elle retourne à son foyer.

M. R. King, qui depuis une certaine époque occupe le poste de caissier de la Banque de Montréal, a été nommé de gérant à Moncton. Il a succédé à ce poste de cette dernière à M. King dans ses nouvelles fonctions. M. Woodbury de Halifax, est nommé au poste de caissier ici.

Mlle Emma D. Léger, de Moncton, nous honorerait d'une visite.

M. Philias Thibodeau, de Moncton, nous honorerait d'une visite.

M. Hector L. Landry, de Moncton, nous honorerait d'une visite.

M. Assiniboine, qui était en ville ces jours derniers, a été nommé à son poste de gérant.

M. et Mme Ant. Arsenault, de Moncton, nous honoreront d'une visite jeudi passé.

M. et Mme Etienne H. Shediak, de Moncton, nous honoreront d'une visite mardi.

M. Amand L. Bourgeois, de Moncton, qui était en promenade ces jours derniers, nous honorerait d'une visite vendredi, à son départ pour son foyer.

M. et Mme Alphée F. Boudreau, de Moncton, nous honoreront d'une visite.

La plus grosse vente de Chaussures de Banqueroute

qui se soit jamais présentée au détail dans les Provinces Maritimes.

Bonnes Chaussures neuves à la dernière mode faite pour cette saison à peu près moitié prix.

Les Chaussures fabriquées à Yarmouth sont de facture et de durabilité supérieures. L'immense assortiment de Chaussures acheté à prix du Syndic de

REDDING & SONS, Yarmouth,

Est maintenant en vente.

RAPPELEY-VOU que ces Chaussures ne le cèdent en rien aux meilleures Chaussures fabriquées au Canada, et que les prix auxquels ils sont marqués sont absolument les plus modiques qui se soient jamais vus, soit ici, soit ailleurs. Vous vous paierez de gros intérêts à acheter à présent les chaussures dont vous aurez besoin d'ici à quelque temps. On ne laisse pas sortir ces chaussures pour approbation. On vous rendra votre argent si vous le désirez.

Gros Magasin de Chaussures du Coin, Moncton

L. Higgins & Cie.,

NOUVELLES LOCALES

Avertissement aux Mères

On ne saurait prendre trop de soin des jeunes enfants dans les chateaux de l'été pour les protéger contre les maladies intestinales. D'habitude une dose d'huile de castor suffit à corriger un dérangement d'intestins. Ne prenez pas de substitut, donnez l'huile de castor, mais fraîche car l'huile rance donne mal au cœur et la colique. Si elle n'arrête pas la diarrhée, donnez le Remède Chamberlain contre la Colique, le Choléra et la Diarrhée, puis une dose d'huile de castor, et le mal sera détourné avec tout danger. On devrait avoir l'huile de castor et ce remède sous la main pour s'en servir au premier indice de nécessité. Ce traitement est le plus efficace et le plus sûr dans les cas de choléra infantum. En vente chez W. B. Desautels.

Dimanche, à la grande joie de ses paroissiens, M. le curé Ouellet célébrait la messe de 9 1/2 heures et donnait la bénédiction pontificale autorisée par Mgr l'Évêque.

M. Wm. McGlen, de Frédéricton, est en visite chez ses belle-mères.

Mme Ferd. Ouellet est partie en visite à Boston et les environs.

Mme Édouard M. Légar, de Montréal, est en visite chez M. Ans. Légar, ces jours derniers. Elle retourne ces jours-ci à son foyer.

M. R. King, qui depuis une couple d'années occupe le poste de caissier à la Banque de l'Acadie, à laquelle vient de succéder au poste de gérant à Bonaventure de la succursale de cette dernière banque. M. King est parti la semaine dernière pour exercer dans ses nouvelles fonctions. Ses nombreux amis à Shédiac se réjouissent de son avancement bien mérité.

M. Woodbury, de Halifax, succède à M. King au poste de caissier ici.

Mlle Emma D. Légar, de Saint-Antoine, nous honorerait d'une visite hier.

M. Philias Thibodeau, de Dupuis Corner, nous honorerait d'une visite hier.

M. Hector L. Landry, de Moosomin, Assiniboine, qui était en promenade chez son père, l'hon. juge Landry, depuis une couple de semaines, s'est embarqué ces jours derniers pour retourner à ses affaires professionnelles.

Le Remède Chamberlain contre la Colique, le Choléra et la Diarrhée est sans égal.

Ce lait est partout bien connu des droguistes et neuf sur dix donneront cette préparation à leurs patients si on leur demande ce qu'il y a de mieux à Obé Wittner, droguiste éminent de Joplin, Mo., dit dans une circulaire : "En fait de remède breveté il n'y a sur le marché rien d'autre que le Remède Chamberlain contre la colique, le choléra et la diarrhée pour les dérangements intestinaux. Nous vendons et recommandons cette préparation." En vente chez W. B. Desautels.

M. et Mme Ant. Arseneau, et Mlle Elizabeth U. Boudreau, de la Haute Aboujagane, honoreront notre établissement d'une visite jeudi passé.

M. et Mme Etienne H. Poirier, de Shédiac Bridge, nous honoreront d'une visite mardi.

M. Amand L. Bourgeois, de Taunton, Mass., qui était en promenade chez ses nombreux parents et amis à Cocagne depuis quinze jours, nous honorerait d'une visite vendredi, à son départ pour le retour au foyer.

M. et Mme Alphonse F. Bourgeois, et Mme Édouard Richard, du Barachois, nous honoreront d'une visite vendredi.

FERME DES MAGASINS.—On nous prie d'annoncer que, à l'occasion de la fête du triomphe, les magasins et établissements de commerce de Shédiac seront fermés lundi prochain, le 4 septembre.

La cause de circonstance des paroissiens de Bonaventure à leur vénérable et bien-aimé pasteur consiste d'un superbe pot à eau en argent, d'un cabinet renfermant un service de table en argent, et d'un vase à fruits, valant en tout tout près de \$100.

L'heure avancée à laquelle le compte-rendu de cette fête inoubliable nous est arrivé nous oblige à remettre à plus tard l'éloquent sermon du prédicateur du jour, M. le curé Bellevue, du Grand-Digue.

CONDAMNÉE AU GIBET.—Hope Young, accusée du meurtre de la petite Minnie Ward—tragédie qui plongea il y a quelques semaines, les bonnes populations de la Baie Sainte-Marie dans la plus grande horreur, a subi son procès la semaine dernière à Digby, aux assises criminelles présidées par le juge Meagher. La procédure n'a pas duré longtemps, et dès mercredi, après avoir entendu quelques témoins, puis les adresses de l'avocat de la couronne, de M. Monroe, défenseur de l'accusée, et la charge du juge, le jury, après une courte demi-heure de délibération, rapportait un verdict de culpabilité, accompagné d'une recommandation à la clémence du tribunal. Celui-ci, par la voix du juge président, prononça immédiatement la sentence de mort contre Hope Young, qui est condamnée à monter à l'échafaud mercredi, le 20 décembre prochain.

"Avez-vous quelque chose à dire," demanda le juge à la prisonnière. "Pas coupable," répondit celle-ci. La sentence fit rougir un instant la prisonnière, mais elle reprit ses sens et elle paraissait la personne la moins agitée de toute l'audience. Depuis sa condamnation, Hope Young ne semble nullement préoccupée de son triste sort.

PAS DE PAIN A NEW-YORK.—New-York, 9 août.—Cinq mille boulangers juifs sont en grève à New-York, depuis hier soir, et Brooklyn, East, New-York et Harlem ont souffert aujourd'hui, d'une disette de pain sans précédent dans les annales de la ville.

Les boulangers ont décidé la grève hier soir, à minuit, après une longue assemblée au cours de laquelle de nombreux orateurs ont dénoncé l'attitude des patrons en des dialectes divers : hébreu, russe, allemand, polonais, etc.

Le spectacle était navrant, ce matin, dans les quartiers pauvres. Au lieu des groupes de joyeuses commères qui se pressent d'ordinaire autour des voitures à pain qui circulent aux premières heures du matin, on voyait des rassemblements de gens consternés commentant avec mélancolie les affiches posées ça et là où se lisait en anglais et en hébreu l'inscription déplorante : "Pas de pain aujourd'hui à cause de la grève."

Les boulangeries non affectées par la grève des boulangers juifs ont doublé le prix du pain : 8 et 12 cts au lieu de 4 et 6 cts. Malgré cette hausse exorbitante, on s'est battu pour avoir du pain, autour des voitures de livraison des boulangeries.

Des bagarres se sont produites à divers endroits la nuit dernière et on a dû mobiliser 225 constables pour faire la patrouille dans les quartiers affectés par la grève.

Henry Elliott, Ecr., de Sherbrooke, inspecteur et surintendant de la construction des ponts à la Nouvelle-Ecosse, dit :

Une bouteille du LINIMENT DE MINARD m'a guéri d'une sérieuse entorse à la jambe, que je m'étais faite en tombant du haut d'un pont à Doherty Creek, comté de Cumberland. 17 novembre 1903.

M. L. C. Daigle, surintendant de l'Industrie Laitière en cette province, et M. A. T. Charron, agronome, de la ferme expérimentale d'Ottawa, étaient en ville mardi et honoreront le Moniteur d'une visite.

Nos lecteurs le savent, ils font, depuis une quinzaine de jours, des conférences dans les centres acadiens de la province. Lundi soir ils étaient à Fox Creek, et mardi soir au Barachois. Hier ils s'embarquaient pour le Madawaska.

Nous apprenons avec un sensible plaisir que ces assemblées sont suivies avec intérêt par nos cultivateurs.

Le Liniment de Minard soulage la névralgie.

Vente à bon Marché PENDANT 20 JOURS SEULEMENT

A partir de VENDREDI, 25 AOÛT, les descriptions suivantes de marchandises seront vendues

.. AU PRIX COUTANT ..

CHAUSSURES, CHAPEAUX, CASQUES, HARDES CONFECTIONNÉES.

Souliers bas pour Dames, prix régulier 70 cts maintenant 42 cts.

do do 1.50 do 1.00

Bottines de Dames, 1.45 do .98

do do 2.00 do 1.20

Bottines d'hommes, prix régulier 1.75 do 1.15

do do 2.60 do 1.60

Vêtements complets d'hommes 7.00 do 4.00

do do 8.50 do 5.00

do do 9.50 do 5.50

do do 10.00 do 6.25

do do 12.00 do 8.9

Rideaux en tacle à ressorts, prix régulier 45 cts maintenant 25 cts.

C'est là sans contredit la plus belle chance qui se soit jamais vue à Shédiac.

Venez de bonne heure; n'attendez pas que la crème soit toute partie.

D. J. DOIRON

Bloc Comeau, - - - Shédiac.

.. AU MAGASIN MCSWEENEY ..

"LE COMMENCEMENT DU NOUVEAU"

La saison n'est pas encore passée—Nous sommes encore au milieu—qu'il nous arrive des nouveautés pour une autre et plus fraîche période. Il y a un mois que notre acheteur s'embarquait pour les vieux pays pour y cueillir pour nos pratiques la crème des nouveautés du grand centre de l'univers—Londres. Il ira à Paris faire choix des merveilles de l'industrie française. Dans notre carrière de marchands jamais notre magasin n'a égalé ce qu'il sera cet automne.

..: Notre Magasin sera une merveille de Nouveauté :..:

BLOUSES façonnées en France—De Nuns Velling, Blanc, Crème, Bleu-Ciel, Bleu-Foncé, et Noir. Quelques chose de bien chic, avec collets et poignets, \$2.00.

CORSAGES de fin Châlis français de couleur Bleu-ciel, Bleu foncé, Blanc et Crème, devant brodées, \$2.75.

JUPON soie inférieure noire fin dans les derniers goûts, \$5.75.

Premières Nouveautés en étoffes à Robes d'Automne.

De fabriques anglaise et étrangère. Un assortiment superbe.

DRAPS DE CANEVAS DE FANTAISIE—Brun, Bleu et Noir, 42 à 47 pouces de largeur, 60 cts, 75 cts, 85 cts, et \$1.10 la verge.

DRAP DE REINE—Bruns, Bleus, et Noirs. Beau fini satin, beau tissu léger, 47 pouces de largeur, 85 cts, \$1.10, et \$1.50 la verge.

Les Echantillons sont maintenant prêts.

CORSAGES Albatros, de la meilleure qualité d'albatros français, façon supérieure et très jolis, collets et poignets en broderie, \$3.75.

JUPONS pique soie, ressemblant au tulle, ne se couperont point, de toute grandeur, \$3.00.

TOURS DE COU en drap de soie, pour le soir, très utiles, très gentils, Blanc et Gris argenté, \$2.75.

DRAP ROXANA pour l'automne—42 pouces de largeur, 65 cts la verge, fini en granit. Belles couleurs Bleu, Cardinal, Vert, Brun et Noir.

DRAP VENTILÉ—Blanc, Brun, Cardinal, Ecarlate, Vers, Gris et Noir, 42 à 50 pouces, 50 cts, 75 cts, 85 cts, \$1.00, \$1.10, \$1.25, \$1.30, \$1.65 à \$2.00.

Les Echantillons sont maintenant prêts.

Cie. Peter McSweeney, Ltee. - Moncton, N. B.

Grande - Vent - de - Janvier

Pour ibérer et faire place aux Importations du Printemps.

GRANDE VENTE DE MARCHANDISES D'HIVER, COMPRENANT :

- | | |
|-------------------------------|--|
| 13 Capots en Coon pour Hommes | 40 Jackets Astrachan pour Dame |
| 5 " Wambat " " | 4 " Coon " " |
| 5 " Veau Russe " " | 2 " Agneau Russe " " |
| 4 " Wallaby " " | 6 Capots doublés en Pelletterie |
| 1 " Castor Wambat " " | 1 Jacket Agneau de Perse, pour Dame, grandeur 34 et doublé en Pelletterie de Mink. |
| 2 " Chèvre Noire, " " | |
| 3 " Doubles en Pelletterie | |

SERONT VENDUS A DIMENSIONES RABAIS.

W. F. Fergusson, Bloc Palmer, 174 Grand'rue, Moncton

Couvent Notre-Dame du Sacré-Cœur.

La rentrée des élèves au Couvent Notre Dame du Sacré Cœur, Memramcook, aura lieu mardi, le 5 septembre, l'ouverture des classes se fera le lendemain.

L'école des aveugles à Halifax se rouvrira samedi, le 2 septembre. Plus de cent trente élèves sont attendus à l'ouverture.

Pendant l'exposition d'Halifax, l'école donnera des concerts tous les jours dans sa salle de séances, à 4 heures de l'après midi, sauf le samedi. Entrée gratuite. Tous ceux qui viendront à l'exposition sont cordialement invités à visiter l'institution.

D. J. Doiron annonce qu'il a besoin de plusieurs cent livres de beurre et plusieurs cent douzaines d'œufs.



Le Liniment de Minard guérit les brûlures, etc.



Hotel LeBlanc, RICHIBOUCTOU, N. B.

Situé dans la partie commerciale de la ville. Excellentes accommodations. Termes modérés. A. T. LeBLANC, Propriétaire. Confortable et spacieuse écurie en rapport avec l'hôtel.

Hotel Terrace, tout près de la station en chemin de fer Shediac, N. B.

Commodément situé au centre de la ville et confortablement meublé à neuf. Bonne table, bonnes chambres et bons lits. Grande écurie pour les chevaux. Repas à toute heure. Pension à la semaine ou au mois. Prix modérés. Voyageurs bienvenus à la Terrace.

Philippe F. Melanson, Shediac, 9 rue St-Joseph.

Queen Hotel

ROBERT GALLANT, Prop., Bouctouche, - Kent, - N. B.

Ce populaire hôtel, si avantageusement situé, dans le village de Bouctouche, au centre des affaires, vient d'être remodelé et offre au public voyageur tout le confort désirable à des prix modiques. Grande grange et bonne écurie; on donne les soins les plus particuliers aux chevaux. Ne manquez pas de loger au Queen.

Hotel Union, Richibouctou, N. B.

Commodément situé au centre de la ville et meublé à neuf. Bonne table, bons lits. On ne désire rien pour donner le plus grand confort au voyageur. Pension à la semaine ou au mois. Bonne écurie, "box stalls" pour les chevaux. Salon de barbière dans l'hôtel même.

ACHARIE LEGER, - Propriétaire Richibouctou, 22 décembre 1905. ac

King Hotel,

JUDE D. GOULD, Propriétaire SPRINGHILL, Nouvelle-Ecosse.

Maison neuve. Tout de première classe. Meubles neufs. Bonnes chambres, bons lits, bonne table. Service empressé. Pension à prix raisonnables. 15/10/04. 11

Hotel Babineau

CHATHAM, N. B. Bonne maison, bonnes chambres, bons lits, bonne pension, bonne écurie. Prix raisonnables. On a plaisir à conduire à Bartibogue les malades désirant consulter le Père Wm. Morrissey. URBAIN BABINEAU, Propriétaire.

Hotel LeBlanc, Moncton, N. B.

Cet hôtel, situé tout près de la station, vient d'être remodelé et meublé à neuf, et offre au public voyageur tout le confort désirable. Bonnes écuries. Prix modiques. Voyageurs qui visitent Moncton, ne manquez pas de venir à l'Hotel LeBlanc. Eustache C. LeBlanc, Propriétaire. Moncton, 21 oct. 1902.

HOTEL LEBLANC, St-Antoine, Kent.

AUGUSTE A. LEBLANC, - PROPRIÉTAIRE. Bonnes chambres, bons lits, bonne pension. Prix modérés. Une écurie de louage à la disposition du public. 15/02/04 11

JACOB H. HEBERT, ENCANTEUR POUR LES COMTÉS DE KENT ET DE WESTMORLAND, SHEDIAC, N. B.

Toute lettre ou demande par la maille sera l'objet d'une prompt attention. Ceux qui voudront voir personnellement le trouveront chez lui tous les vendredis avant-midi. Shediac, 14 février 1905.

D. H. LEGER, ENCANTEUR POUR LE COMTÉ DE KENT GRAND-DIGUE, N. B.

Se charge de faire les encans dans toutes les parties du comté, aux conditions les plus modérées. Tous les commandés par la maille recevra une prompt attention. Pour plus ample information s'adresser à l'hôtel Riverside. 8 mars 1905-11

La Guerre Russo-Japonaise

LA PAIX ?

Le Japon a enfin fait connaître ses conditions. Il reste à savoir quelle sera la réponse de la Russie. Au premier abord, les demandes japonaises paraissent exceptionnellement dures et exorbitantes. Cependant il est manifeste que le vainqueur, bien qu'il désire tirer tout le profit possible de sa victoire, croit avoir fait des efforts pour ménager au moins quelques unes des susceptibilités du vaincu. On insiste beaucoup en particulier sur l'emploi du mot "remboursement" au lieu du mot attendu "d'indemnité", et l'on veut voir dans cet euphémisme tout un monde d'instructions généreuses. Le Japon ne veut pas prendre de profit, il ne charge que le prix coûtant.

La question du remboursement avec la cession de l'île Sakhalin sont les deux points principaux sur la longue liste des exigences japonaise. Or, si l'on croit les gens bien informés, ce sont précisément les deux demandes auxquelles la Russie refuserait de consentir. Ni en indemnité, ni cession de territoire. Tout au plus, M. de Witte, aurait-il été autorisé d'offrir la somme de \$100,000,000, à titre de compensation.

Quoiqu'il en soit, toutes ces demandes étaient prévues, et c'est pourquoi personne n'a encore osé se prononcer sur l'issue de la conférence.

C'est à la Russie de voir si sa situation présente lui permet encore assez de fierté pour rejeter de pareilles conditions. Quelques unes en effet sont assez humiliantes, comme la réduction de l'effectif naval en Extrême Orient, et d'autres encore. Sans doute il y a certaines circonstances où un pays vaincu ne saurait acheter la paix trop cher. Mais nous croyons que la Russie n'est dans une position aussi désespérée. Mal gré les désastres qu'elle a subis, et quel elle peut subir encore, elle n'est pas écrasée. Seul, le besoin pressant de rétablir l'ordre intérieur, pourra peut-être l'induire à faire les pires sacrifices.

Nous savons bien que la réponse du Czar; elle ne saurait tarder. Nous n'essayons pas de prophétiser quelle elle sera, car nous aurions toutes les chances de nous tromper. Il y a en effet pour la Russie autant de raison d'accepter que de refuser.

Les gracieuses souveraines.

Saint-Petersbourg, 12 août.—La czarine et l'impératrice douairière ont accompagné le czar au camp de Tzarkoe-Sélo et ont été acclamées par les troupes. A vrai dire le czar et sa dynastie doivent, quoiqu'il arrive, de grandes grâces au président Roosevelt; la conférence de Portsmouth sauvera de la ruine le trône des Romanoff et déchaînera la guerre nationale si le Japon ne veut pas changer ses conditions. Il est bon de noter aussi que la demande de livraison au Japon des vaisseaux russes actuellement dans les ports neutres et la limitation de l'effectif de la marine russe, en Extrême-Orient, soulèvent autant de colère chez le peuple russe que les demandes d'indemnité et de cession des Sakhaline.

Les journaux ministériels disent que la réorganisation du bureau de statistique du département de l'Agriculture, à Ottawa, amènera la mise à la retraite de M. Johnson, depuis longtemps statisticien du Dominion et compilateur des tableaux du commerce et de la navigation. M. Archibald Blue, directeur du bureau du recensement, aura charge du travail que faisait M. Johnson.

Le Liniment de Minard guérit les brûlures, etc.

Choses et autres

Les médecins américains attachés à la commission hygiénique de la cité de Manille, aux îles Philippines, déclarent avoir trouvé une guérison certaine de la lèpre. Des vingt-six sujets traités, tous ont montré un changement pour le mieux, et six d'entre eux ont été parfaitement guéris. Plusieurs des malades dont la chair tombait en lambeaux, ont recouvré la santé. Ces guérisons ont été obtenues en six mois de traitement, et le sang des lépreux guéris ne montre plus aucun germe de la maladie. La méthode employée dans cette cure merveilleuse, tire son efficacité des rayons X.

En célébrant, l'autre jour, le 105e anniversaire de sa naissance, Madame Elizabeth Hunt, de Brooklyn, N. Y., a fait sa première promenade en automobile. J'avais cru d'abord que jamais je ne déciderais à embarquer dans ces voitures qui vont si vite. Après tout, pourquoi ne pas jouir des perfectionnements de l'époque?

Ainsi parlait le centenaire au moment où elle partait pour sa promenade.

Cette vieille personne bien conservée attribue son âge extraordinaire à sa conduite raisonnée, la modération dans tout. Le travail ne lui a jamais fait peur, et elle s'est toujours fait une règle de se coucher de bonne heure afin de se lever de bonne heure.

L'HOMME RECULE DEVANT LA FEMME

Les inspecteurs de fabrique en convention assemblés dans la ville de Détroit ont entendu l'autre jour de dures vérités tomber de la bouche de monsieur Bodine, surintendant de l'éducation compuisoire en la ville de Chicago. Ce monsieur, statisticien en mains, a prouvé que la concurrence du travail des femmes, enfants et de la machinerie fait reculer les hommes des grandes villes et les oblige à s'éloigner sur les théâtres d'actions où la force musculaire est indispensable.

"La femme, dit-il, est destinée à trôner dans la sphère industrielle. En 1895, aux Etats Unis, 1,931,249 femmes gagnaient leur pain quotidien par leur travail individuel. Dix ans plus tard, en 1900, ce nombre s'était augmenté à 5,329,807. La société se meurt, se meurt à la tête. Elle est devenue un assemblage de maisons de verre où nul occupant n'ose jeter la première pierre sur le mal prédominant, le divorce. La société se compose de mères esclaves de la mode et de la frivolité, qui regardent moins souvent le visage de leurs enfants que leurs miroirs."

Si les profonds penseurs de la république américaine veulent assurer un avenir glorieux pour leur pays, ils n'ont qu'à faire changer le cours de l'opinion publique et ramener l'enseignement de la religion dans les écoles. Hors de cela, il n'y a point de salut pour nos voisins.

LA RÉCOLTE DU BLÉ

Après des informations prises sur les lieux, l'association des banquiers du Canada porte à 99,681,830 de boisseaux la récolte du blé dans l'Ouest canadien cette année.

La province du Manitoba a 2,648,588 arpents ensemencés en blé, lesquels vont donner une moyenne de 23.39 boisseaux à l'arpent, et les 1,375,412 arpents des territoires vont donner une moyenne de 27.71 boisseaux à l'arpent.

A part cela, l'Ouest canadien va récolter 15,527,774 boisseaux de baillarge et 71,387,323 boisseaux d'avoine.

La moisson est déjà commencée en certains endroits, et deviendra générale à la fin du mois.

Souvenirs du temps passé

Mlle McKenna, de Belvidere, Illinois, E. U., en promenade chez M. James Webster, nous apporte la missive suivante d'un ancien professeur du collège Saint Louis, aujourd'hui aumônier de l'hôpital de Belvidere:

Cher Monsieur, Une excellente famille écrivant à un de ses enfants qui coule quelques semaines à Shediac, j'en profite pour de mander à cette personne de vous saluer et féliciter de vos succès dans la direction du "Moniteur Acadien". J'ai eu l'occasion de lire votre journal pendant ma dernière visite à M. Amb. Granger.

Pendant les deux années d'enseignement, au défunt collège de Saint Louis, j'ai écrit quelques morceaux, sous le pseudonyme Ls. Danville, à propos des questions du temps et des choses acadiennes.

Ça a changé depuis 1878-79; mais le

BOIS DE CHOIX. :: BAS PRIX

Planchers, Sheeting, Moulures, Poteaux, Pompes et Calustres d'escalier, Cadres de fenêtres et de Portes, Clapboard. PORTES CADRES MOULURES Garnitures de Bureau, Magasins et Banques, Manteaux de Cheminées, Escaliers, Grillage, Portegrilles, Ouvrages à panneau, Vendeurs, Sculpture, etc.

Ecrivez, Télégraphiez ou Venez. Demandez nos Prix. SILLIKER & CO. Ltd., Amherst, N. E. Bureau et Factorie: Rue Albion.

La chaleur et les places d'eau

ABILLEMENTS légers deux morceaux pour hommes. HABILLEMENTS de Flanelle, HABITS de Serge Bleu non blanchis, PANTALONS de Coutil et de Flanelle, HABITS de bain et Valises, Chapeaux de Paille et de Canevas, CHAIREAUX de Feutre blancs et crèmes, CASQUETTES de Marins de Coutil et en Drap, etc., etc.

E. C. Cole & Cie., - - Moncton BLOC PALMER.

peuple chanté par Longfellow semble reprendre son influence dans les provinces maritimes.

Portez-vous bien et succédez dans votre œuvre patriotique et chrétienne. RÉVÉ. TREFFLE OUMET. Ceux qui ont eu des rapports avec le collège St-Louis se souviendront facilement de M. l'abbé Oumet, qui, avec M. l'abbé Biron, M. l'abbé S. J. Boudreau, M. P. P. Gaudet, et quelques autres dont les noms nous échappent, constituaient le personnel enseignant de cette institution créée dans un élan de patriotisme religieux et national par le curé de la paroisse, aujourd'hui Monsignor M. F. Richard. Le professeur Oumet contribua fréquemment au Moniteur des écrits très appréciés de notre public, et nous sommes heureux de le rappeler à la mémoire de ses vieux amis acadiens. Comme tous ceux qui ont passé en Acadie, M. l'abbé Oumet porte le plus vif intérêt au bien être et à l'avancement de notre pays.

MARIAGE

A l'église du Sacré-Cœur, le 17 juillet, le Révé F. X. Cormier bénissait l'union de M. Willie Léger, du Trois-Ruisseaux, et Dlle Amanda Melanson, fille de M. Fidèle Melanson, marchand, de la Haute Aboujagane. M. Jude Bourgeois, du même endroit, et Mlle Azélie Melanson, de Moncton leur servaient de témoins. La mariée portait un charmant costume blanc.

Après la messe nuptiale les nouveaux époux se rendirent chez le père de la mariée, où leur fut servi un dîner des mieux préparés. Parmi les invités on remarquait M. et Mme O. M. Melanson, Moncton, Mlle Marguerite Comeau, institutrice, Cocagne, MM. Placide Melanson, Olivier Léger, Sackville, et plusieurs autres.

Dans l'après-midi, l'heureux couple, accompagné de la plupart des conviés, se rendit chez M. Aimé Léger, père du marié, où les attendaient une foule d'amis. La aussi un repas somptueux fut servi. Mme Léger reçut de fort nombreux et jolis cadeaux.

Bonheur et prospérité aux nouveaux époux.

NAISSANCE

A Rexton, le 26 juillet, l'épouse de M. Nap. T. LeBlanc, une fille, baptisée sous le nom de Anne Marie. Parrain et marraine, M. et Mme Pascal Hébert.

IN POUND

Public notice is hereby given that a red and white steed, 2 years old, a red and white heifer, both marked on both ears with a square on top and a notch under the ear; a red and white steer one year old, marked with a V at the end and a V under the right ear; a red heifer two years old with the end of left ear cut off and a V on top, right ear split and a hole in the centre; a black and white heifer 3 years old with one quarter of right ear cut off have been impounded, and unless the same be previously claimed and expenses paid, they will be sold at public auction on THE 9th DAY OF SEPTEMBER now next at ten o'clock in the forenoon. EDOUARD A. LÉGER, Pound Keeper. Ohio, Shediac, 1st August 1905-31

Minard's Liniment guérit les brûlures, etc.

College du Sacré-Cœur, Caraquet, N. B.

Ce collège, ouvert en janvier 1899, est sous la direction des RR. PP. Eudistes. L'enseignement comprend deux sections:

Le cours commercial et le cours classique. Le premier s'enseigne également en français et en anglais; cependant les matières purement commerciales ne s'enseignent qu'en anglais. Le cours classique qui se fait en français, à l'exception des sciences enseignées en anglais, a aussi l'avantage d'un cours de littérature anglaise. Pour plus amples renseignements, s'adresser à R. P. Supérieur du Collège.

Plusieurs Moyens de perdre

MAIS PLUS SOUVENT en laissant ses chevaux DEVENIR et RESTER MAIGRES, ou en mauvaise condition.

Acadian Condition Powder

remettront vos chevaux en état pour les travaux et les épreuves du printemps et de l'été.

Acadia Drug Co., 184 Grand' rue, Moncton.

THE MUTUAL LIFE Assurance Company of Canada.

Table with 2 columns: Assurance en force, Revenu de l'intérêt, Revenu total, etc. Values include \$40,475,970.00, 8,220,530.00, 1,040,400.00, 351,944.00, 1,725,308.00, 5,045,168.00, 220,304.00.

Excédent de l'intérêt sur les pertes mortuaires, \$131,640.00

E. M. Sippell, Ed. Gironard, Agent Général, ST-JEAN, Agent, MONCTON.

Dom. M. LeBlanc

MENUISIER-ENTREPRENEUR SAINT-JOSEPH, MEMRAMCOOK. Bâtisses et constructions de toutes sortes érigées avec expédition et à prix raisonnables. Fabrication de portes et chassis, et encadrements de portraits. Si vous avez besoin de quelque chose dans ces branches, vous feriez bien de correspondre avec M. LeBlanc. romai ac

Havill's Lung Healer

(Remède Havill pour les Poumons) Le Grand Remède pour la Guérison des Poumons. En vente chez P. R. GOGAIN, à Cocagne, chez E. J. SMITH et O. POIRIER, à Shediac 23 sept. 1905. 11

Le Liniment de Minard nettoie le cuir chevelu.

JOURNAL

ADRESSES

Dr J. A. SHED

Bureau-Bâtisse au centre Lawton. Résidence au coin Grand' rue.

Dr L. J. SHED

Bureau-Bâtisse d'ancien Lawton. Résidence au coin Grand' rue.

Dr E. J. ST-JOSEPH

Les maladies des femmes comme auparavant.

Dr T. J. RICHIBOUC

Consultation à tout

Dr F. A. ST-LOUIS, -

Consultation à tout

Dr L. E. ROGERS

Bureau et résidence à Shediac.

Consultation à tout

Dr MARIE MONCTON,

Rue Highfield

CONSULTATION 25 janvier 1905

W. A. SHED

Avocat, Ag. COLLEGE

On collecte les contributions toute instruction.

J. H. M. SHED

AVOCAT, NOT. BUREAU: Deuxième

SHED

Recouvre de perceptions de lot.

McInerney

AVOCATS, SOLICIT. RICHIBOUC

Argent à prêter

V. McINERNEY.

McQuarrie

VOCATS, NOT. Summerside

Arg. WEL McQUARRIE

George

AVOCAT, NOT. BUREAU: BATHURST

MONCTON, 10 fev

Le Liniment de Minard nettoie le cuir chevelu.

la névralgie